COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VILLES SOEURS

2022 GUIDE

TRAIT D'UNION ENTRE NORMANDIE ET HAUTS DE FRANCE

villes sœurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.villes-soeurs.fr

VOS AMBULANCES
FAMILLE BOÉ depuis 40 ans

TRÉPORTAISES
02 35 86 86 70
39, AVENUE DES CANADIENS
76470 LE TREPORT

25
VÉHICULES SANITAIRES
À VOTRE SERVICE

EUDOISES
02 35 86 10 02
28, RUE DE CAYENNE
76260 EU

POUR PLUS DE CONFORT, DE SECURITÉ ET DE DISPONIBILITÉ,
VOS AMBULANCES TRÉPORTAISES & EUDOISES FONT DÉSORMAIS ROUTE ENSEMBLE.

Pvc - Alu - Bois
Menuiserie Dynamic
RGE ECO artisan
Porte d'entrée - Porte de garage - Fenêtre - Porte fenêtre - Volets roulants et battants
Portails - Motorisation - Domotique - Isolation intérieur et extérieur
1, route de Blangy, 76260 LONGROY
Devis gratuit
06 71 81 12 39
06 10 41 43 67
menuiseriedynamic@gmail.com

GEDIMAT
Au coeur de l'ouvrage.
ZI les prés salés - 76260 EU
Tél. 02 35 50 85 85
www.gedimat.fr
MATÉRIAUX - ISOLATION
MENUISERIE - SANITAIRE - CARRELAGE
BRICOLAGE - CUISINES

TRANSPORTS JMS
TRANSPORT – LOGISTIQUE - STOCKAGE
6 rue de la Basse Belloye 76270 CALLENGEVILLE
Tél : 02.35.17.51.50 – Fax : 02.35.17.51.59
www.transports-jms.com

COBERT
MÉCANIQUE AGRICOLE
MÉTALLERIE
HYDRAULIQUE
SARL COBERT (Anciens Ets Fenet)
Rue de Friaucourt
80880 Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly
Email: sarl.cobert@gmail.com
Tél. 03 22 60 52 44
Mob. 07 71 16 53 31
Fax. 03 22 60 94 35

SOMMAIRE

ÉDITO 5
CONTACT 7
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 9
LES SERVICES COMMUNAUTAIRES 13
- Finances 13
- Le relais petite enfance 15
- Enfance jeunesse 18
- Développement économique 21
- Tourisme 25
- France services 26
- Insertion 27
- Santé 29
- Réseau des bibliothèques 32
- La fibre optique 34
- Plan local d'urbanisme intercommunal 34

A LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE 39
COLLECTE DES DECHETS 43
NOTRE TERRITOIRE 47
ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE 55

TRAIT D'UNION ENTRE NORMANDIE ET HAUTS DE FRANCE

villes soeurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ABC AMBULANCES TAXI FROMENTIN (s.a.r.l)

AMBULANCE - V.S.L. - TAXI

19, Rue Edmond Lavernot - 76260 EU

02 35 86 07 60

A.P.V.B

Ateliers Picards de la Vallée de la Bresle
Association pour la promotion des handicapés

- Espaces verts
- Prestations de services : Particuliers & Collectivités
- Sous-Traitance Industrielle

508 rue de la Motte - 80880 Saint-Quentin Lamotte
Tél. : 03 22 60 66 75 - contact.apvb@cap-energie.fr

www.cap-energie.fr

ESAT «Albâtre Ateliers»

- Sous-traitance Industrielle
- Nettoyage de locaux
- Prestation de Service en entreprise
- Entretien et création d'espaces verts
- Travaux de second œuvre

5, ZA SainteCroix - 76470 Le Tréport
Tél. : 02 35 50 12 50 - albatreateliers@cap-energie.fr

www.cap-energie.fr

Assistance Informatique
Adrien Huard

INFORMATIQUE
ASSISTANCE
DÉPANNAGE
INITIATION

02.35.50.27.17

www.ai-informatique.fr - contact@ai-informatique.fr
Bac+5 Diplômé d'Etat Master en Ingénierie Informatique

BLONDEL
CHRISTOPHE
MENUISERIE & AGENCEMENT

- Menuiserie Bois/Alu/PVC
- Isolation Int./ext.
- Placo
- Agencement
- Salle de bains

02 35 86 28 81
Chemin de St Martin - 76260 ETALONDES
sarl.blondel.christophegorange.fr

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Madame, Monsieur,

En raison d'incidences liées à la crise sanitaire du Covid-19, nos services n'ont pas été en mesure de réaliser le guide 2021 malgré l'engagement que nous avions pris de le diffuser au début de l'année. Nous souhaitons pour cela vous présenter nos excuses.

Vous retrouverez dans ce nouveau guide 2022, les informations pratiques pour mieux connaitre la Communauté de Communes des Villes Sœurs, son fonctionnement, ses missions, ses compétences et ses services.

Merci aux annonceurs qui ont permis la réalisation de ce guide et de vous le distribuer gratuitement.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Eddie Facque,
Président

Edition, Régie Publicitaire & Conception
Les Éditions d'Astorg
15 rue des Sablons – 75116 Paris
Tél : 01 41 86 06 06
Email : info@astorg-editions.com

Directeur de la publication : Eddie Facque
Coordination : service communication
Crédits photos : Communauté de Communes des Villes Sœurs et divers auteurs.

METOFER RECYCLING

DÉPOLLUTION DE VÉHICULES

ACHAT FERRAILLE et MÉTAUX
aux particuliers et professionnels

DÉPÔT DE BENNES

ENLÈVEMENT CAMION-GRUE

PRESTATION AUX ENTREPRISES

RÈGLEMENT COMPTANT

Du lundi au vendredi
8h-12h/14h-18h
Le samedi 8h-12h

2 SITES

FOUCARMONT 02 32 97 27 50 LE TRÉPORT

www.metoferrecycling.fr

AGRÉMENT VHU n°760055
Achat de voitures pour destruction

Atelier Pièces Spéciales

APS Pièces de Friction 2

Le spécialiste du reconditionnement
Freins - Embrayages
Hydrauliques - Rénovation

Cylindre de roue
Collage de garnitures
Segment de frein
Embrayage
Maître-cylindre
Étrier

Zone d'activités d'Étalondes
RD 126
76260 ÉTALONDES
Tél. 02 35 50 60 12
Fax : 02 35 50 69 66
E-mail : aps2@wanadoo.fr
Responsable du site :
Jérémy Trophardy - Tél. 06 70 48 39 14

AFAQ ISO 9001 VERSION 2008

Artisan
Menuisier
Plaquiste
Peintre

Pose de porte, fenêtre, volet roulant en bois, alu, PVC. Parquet, clin. Placo, isolation, aménagement de combles, enduits peinture, pose de sol, électricité. Garantie décennale.

MASSON Cyril

46 rue de Cornehotte - 80570 DARGNIES
06 69 99 57 96 - 03 22 60 78 18

DEMOUSELLE
Réseaux Côte Picarde

ÉTUDES ET TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ, D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET D'ÉQUIPEMENTS URBAINS DYNAMIQUES.

Voie Michel Debray - BP 20216
80102 ABBEVILLE CEDEX
03 22 20 20 00
03 22 20 20 01
cote.picarde@demouselle.fr
abbeville@citeos.com

ANTHONY LEFOL
ARTISAN EBENISTE

AGENCEMENT
CUISINE
MEUBLES
LITERIE

IMP FONTAINE D'ARCY - 80770 BEAUCHAMPS
03 22 26 57 48

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONTACT

Communauté de Communes des Villes Sœurs
12 avenue Jacques Anquetil 76260 Eu
☎ : 02 27 28 20 87
✉ : contact@villes-soeurs.fr
🌐 : villes-sœurs.fr

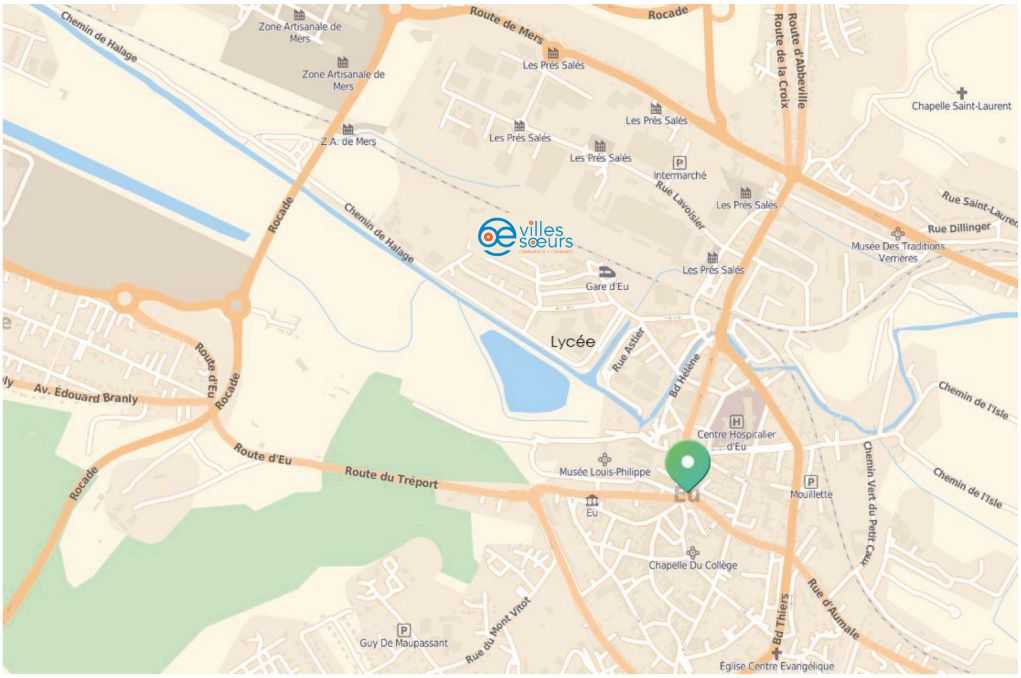

Retrouvez toutes les actualités de votre Communauté de Communes sur :

Nos bureaux sont ouverts au public
du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h

villes sœurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Électricité - Chauffage

Electricité Générale Flutre

Électricité générale neuf et rénovation ■ Dépannage ■ Chauffage électrique
Motorisation de portail ■ Système d'alarme ■ Maison connectée

RGE FEE Bat

10 rue des Jardins • 76910 Criel sur Mer
Tél. 02 35 50 30 74 • Mail : electricite@ph-flutre.fr

QUALIFELEC

DEME

spécialiste de la découpe
de tous matériaux souples

www.deme.fr

DUVAL
Rénovation peinture sol papier peint

LAURENT DUVAL
peintre en batiment

81 rue du 11 Novembre
76910 CRIEL SUR MER

0613296533/0277234307

laurent.duval46@sfr.fr
Siret : 79746059900013

EUROREPAR
CAR SERVICE

GARAGE PAYEN

MÉCANIQUE AUTOMOBILE
TOUTES MARQUES
ACHAT / VENTE VÉHICULES
NEUF ET OCCASION

11 BIS, Route de Dieppe
76910 Criel sur Mer
02 35 40 52 43

garage.payen@gmail.com

AMBULANCES MERSOISES

SARL LES GALETS

02.35.86.21.15

10 AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE — 80350 MERS LES BAINS

AMBULANCES CRIELLOISES

SARL LES GALETS

02.35.50.94.93

6 RUE DE LA LIBERATION — 76910 CRIEL SUR MER

AUTO-ECOLE du CHAMP DE MARS

Notre objectif, Votre réussite...

- Conduite Accompagnée
- Permis B
- Permis AM
- Perfectionnement
- Formation 125
- Boite Auto

02.35.50.11.70 06.61.77.45.36 WWW.CHAMPDEMARS.FR

Sarl MHL HABITAT

☎ 03 22 26 32 66
06 73 10 05 07

RÉNOVATION
AGENCEMENT INTÉRIEUR
PLAQUES & CARREAUX DE PLATRE
MENUISERIE
BOIS - ALU - PVC
VOLETS ROULANTS
PARQUET MASSIF/FLOTTANT
TERRASSE BOIS

80460 FRIAUCOURT - 76630 GUILMÉCOURT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BUREAU ET CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Bureau

Président : Eddie Facque

Vice-Présidents :
Laurent Jacques : Equipements communautaires et numérique
Michel Barbier : Culture, communication, évènementiel, réseau des bibliothèques
Michel Delépine : GEMAPI, grand cycle de l'eau, valorisation du patrimoine
Jean-Paul Mongne : Petite enfance, enfance - jeunesse, insertion, CISPD
Marcel Le Moigne : Tourisme
José Marchetti : Urbanisme, PLH, écologie
Raynald Boulenger : Gestion des déchets
Bruno Saintyves : Développement des mobilités, schéma de mutualisation
Jean-Pierre Troley : Développement économique, gestion foncière des zones d'activité

Conseillers délégués

Jérémy Moreau : finances communautaires
Martine Douay : Contrat Local de Santé, affaires sociales et CIAS
Daniel Cavé : Etudes à l'appui de la prise de compétence eau et assainissement
Jean-Jacques Louvel : station nautique
Jean-Claude Davergne : accueil des gens du voyage, Plan Climat Air énergie territorial

Le Conseil communautaire (entre parenthèses les suppléants)

Allenay : Nathalie Martel (Patrice Pion) - **Ault** : Marcel Le Moigne Florence Le Moigne - **Baromesnil** : Jérôme Blondel (François Mary) - **Beauchamps** : Jean-Charles Vitaux (Denis Routier) - **Bouvaincourt-sur- Bresle** : Yves Mainnemarre (François Pégard) - **Buigny-les-Gamaches** : Jérémy Moreau (Claire Cardon) - **Criel-Sur-Mer** : Alain Trouessin - Nicole Taris - Eric Pruvost - **Dargnies** : Benoît Ozenne (Virginie Bieganski) - **Embreville** : Daniel Cavé (Marianne Sueur) - **Etalondes** : Mario Dona (Marie-Christine Berlez - **Eu** : Michel Barbier - Claudine Briffard - Sébastien Godeman - Anne Dujeancourt - Laurent Llopez - Catherine Doudet - Antonia Ortu - Samuel Ruelloux - Isabelle Vandenberghe - Gilbert Deneufve - **Flocques** : Eddie Facque (Alain Picard) - **Friaucourt** : Jean-Michel Delrue (Daniel Kobsch) - **Gamaches** : Jean-Paul Mongne - Catherine Bonay - Guislaine Sire - **Incheville** : José Marchetti (Elodie Levasseur) - **Le Mesnil Réaume** : Bruno Saintyves (Didier Journois) - **Le Tréport** : Laurent Jacques - Nathalie Vasseur - Philippe Vermeersch - Frédérique Chérubin Quennesson - Jean-Jacques Louvel - Cédric Mompach - **Longroy** : Jean-Pierre Troley (Karine Petit) - **Melleville** : Agnès Join (Charlie Roix) - **Mers-Les-Bains** : Michel Delépine - Vincent Rousselin - Monique Evrard - Régine Douillet - **Millebosc** : Aurélien D'Hier (Michaël Rasse) - **Monchy-sur-Eu** : Christian Coulombel (Yann Cueff) - **Oust-Marest** : Jean-Claude Davergne (Benoit Godet) - **Ponts-et-Marais** : Marylise Bovin (Bruno Tiers) - **St Pierre-en-Val** : Daniel Roche (Catherine Vittecocq) - **St Quentin Lamotte** : Raynald Boulenger (Catherine Adjerad) - **St Rémy Boscrocourt** : Martine Douay (Joël Coulombel) - **Woignarue** : Dominique Mallet (Dominique Bonneville)

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Une communauté de Communes est un EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre, créé par la loi du 6 février 1992, qui associe des communes en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle exerce, en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et des compétences optionnelles, ainsi que des compétences supplémentaires que les communes lui transfèrent.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VILLES SOEURS

La Communauté de Communes des Villes Soeurs regroupe 28 communes : 15 sont situées en Seine-Maritime et en Normandie, 13 dans la Somme et en Hauts de France.

Notre collectivité voit le jour le 1er janvier 2000. Jusqu'alors, elle s'appelle Communauté de Communes de Gros-Jacques et ne compte que 6 communes (Eu, Le Tréport, Mers-Les-Bains, Oust-Marest, Ponts et Marais et St Quentin Lamotte). A l'époque ces communes décident de se réunir autour du projet de développement de la zone d'activités devenue Parc Environnemental d'Activités Bresle Maritime. Mais au fil des années, de nouvelles communes viennent s'agréger à cette collectivité : Allenay, Ault, Beauchamps, Bouvaincourt/Bresle, Dargnies, Etalondes, Flocques, Friaucourt, Incheville, Longroy, Mille- bosc, Woignarue (en 2003), Buigny-Les-Gamaches et Embreville en 2005 et Gamaches en 2009. Elles constituent alors la Communauté de Communes Bresle Maritime qui devient en 2016 la Communauté de Communes des Villes Soeurs.

Le 16 juillet 2020, le conseil communautaire élit M. Eddie Facque, maire de Flocques, à la présidence. Il devient ainsi le troisième président de la Communauté de Communes après MM. Camille Marcan-Dumesnil (2000 - 2008) et Alain Brière (2008 - 2020).

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

L'Etablissement Public de Coopération Intercommunale est gouverné par un exécutif composé du président, de neuf vice-présidents et de cinq conseillers délégués. Ils sont chargés de fixer la ligne de conduite des travaux effectués en commission, par les services administratifs et techniques.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La liste des compétences concerne notamment :

- L'aménagement de l'espace (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Le développement économique
- Le tourisme (Valorisation du territoire, recouvrement de la taxe de séjour, gestion et entretien des chemins de randonnée etc...)
- L'environnement (gestion des déchets, gestion des espaces verts du Parc Environnemental d'Activités Bresle Maritime)
- L'accueil des gens du voyage
- La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- La construction d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- L'action sociale d'intérêt communautaire et santé
- La politique du logement et du cadre de vie
- La création et la gestion d'un espace France Services
- La petite enfance et l'enfance
- La jeunesse (Relais Assistantes Maternelles, Accueils de Loisirs Sans Hébergement, aide à la formation BAFA-BAFD), organisation de chantiers jeunes, de séjours d'été ou de séjours
- L'apprentissage scolaire de la natation
- L'aménagement numérique du territoire et notamment le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire.
- Le Contrat Local de Santé
- La mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire
- L'urbanisme (application du droit des sols)

Depuis juillet 2021 la Communauté de Communes possède la compétence mobilité.

Conseil Communautaire du 1er mars 2022. Vous pouvez suivre la retransmission du Conseil Communautaire en direct sur la page YouTube @ccvillessoeurs

DISTRI'TRACT

Distribution d'imprimés publicitaires

ZI des Prés Salés • 76260 EU

06 07 75 91 69

distri.tract80@gmail.com

www.distri-tract.com

COUVERTURE BOCLET

03 22 30 72 31

RGE QUALIBAT EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR

COUVERTURE
ZINGUERIE
ETANCHEITE
BARDAGE
ISOLATION

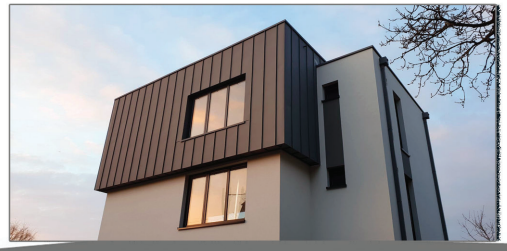

PEA BRESLE MARITIME - Rue du Val Joly
80460 OUST MAREST
couverture.boclet@wanadoo.fr

www.couvertureboclet.com

Notaires

121 090 €
Charge Acquéreur
dont 115 000 € Net vendeur
dont 6 090 € Honoraires de négociation
(soit 5,3 % T.T.C. du prix net vendeur)
+ 9 825 € Frais d'acte

SCP BONIN - DOUDOUX
immo.bonin.doudoux@notaires.fr - 07 70 06 51 43

Ref : 80117-3625 | Maison | Béthencourt-sur-Mer

Maison à VENDRE à BETHENCOURT SUR MER

Maison à VENDRE à BETHENCOURT SUR MER en retrait de rue et avec jardin se décomposant comme suit :
Maison en retrait de rue avec jardin , garage et dépendances, comprenant au rez de chaussée : cuisine – dégagement – salle à manger avec insert – salon – wc – salle d'eau avec 2 vasques et douche.
Au 1er : une chambre palière et une autre chambre.
Double vitrage pvc et bois – chauffage électrique – portail

Document à titre de renseignement non contractuel, ne vaut pas pollicitation.

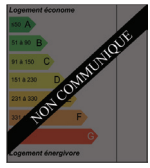

70 m² surface habitable | 4 pièces
2 chambres
Taxe foncière bâti : 500 € Annuelle

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

FINANCES

Le budget primitif est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les dépenses et recettes annuelles de la Communauté de Communes.
Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Il comporte deux sections, la section de fonctionnement, qui correspond à la gestion des affaires courantes et récurrentes de la collectivité, et la section d'investissement, qui a vocation, par la programmation de dépenses structurantes et présentant un caractère plus exceptionnel, à être tournée vers l'avenir.

Les informations budgétaires sont présentées dans le budget principal de la communauté de communes et dans les budgets annexes : Développement économique, Atelier relais, Centre aquatique, Tourisme, GEMAPI et O2S Sports Santé Bien Être

Les budgets ont été établis avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services publics
- De contenir la dette en ne recourant pas à de nouveaux emprunts
- De mobiliser les co-financements chaque fois que possible.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (BUDGET PRINCIPAL CCVS)

Une maîtrise relative des dépenses de fonctionnement reste constatée, même si en valeur les dépenses de fonctionnement de la CCVS augmentent de 6.5 % entre 2020 et 2021. Cela peut sembler important mais cette évolution doit être relativisée. Elle est principalement portée par :

- L'évolution de la masse salariale suite à la structuration et la montée en compétence progressive de la structure. La masse salariale évolue en fonction des avancements d'échelon, des intégrations et reclassement des avancements de grade, des nominations après concours et, le cas échéant, de la promotion interne. Il est à noter qu'au cours de l'année 2021, deux revalorisations du smic ont impacté la masse salariale.
- Les dépenses imprévues engagées au titre de la crise sanitaire : achats de fournitures (masques, gel hydroalcoolique, lingette et produits désinfectant…), participation au fonctionnement des centres de Vaccination et dépistage COVID 19 (signalétique, électricité…)
- Les prises de compétence et le financement en fonctionnement des budgets annexes (en réalité dépenses d'investissement).

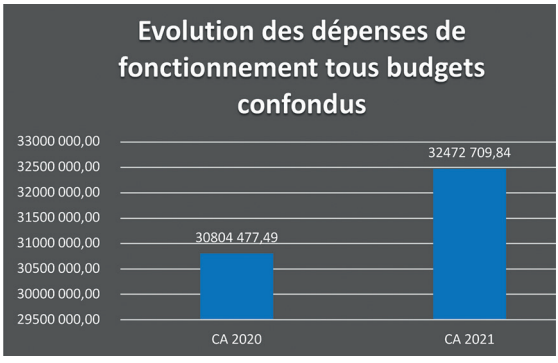

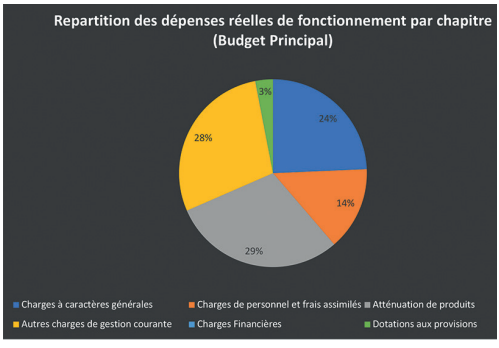

LES RECETTES FONCTIONNEMENT (Budget principal CCVS)

Elles ont quatre origines différentes : les impôts locaux, les dotations et compensations de l'Etat, les Emprunts et les revenus divers (services aux usagers, vente de produits, loyers des immeubles...).

La fiscalité : Dans le cadre du projet de fiscalité, le Conseil Communautaire a maintenu en 2021 les mêmes taux.

Le taux de Taxe d'habitation ne fait plus l'objet de décision par le Conseil Communautaire.

Pour mémoire, les taux de fiscalité sont les suivants :

Taxe foncière (TF)	5.01 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB)	8.03 %
Contribution Foncière des Entreprises (CFE)	26.86 %
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	8 %

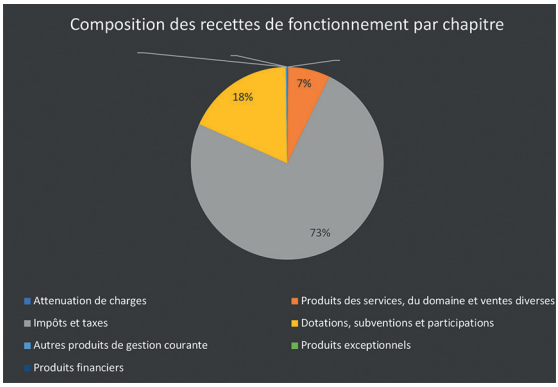

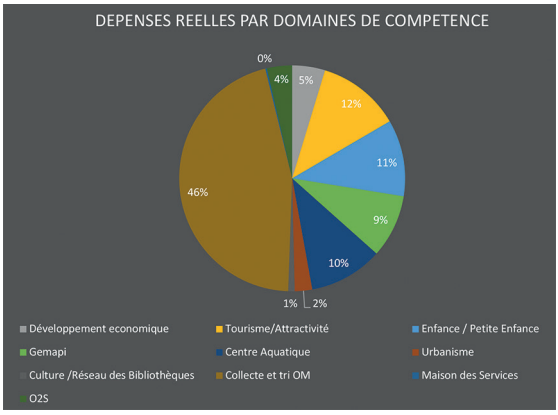

Côte & Beauté

Institut de beauté

30, rue de Normandie

80220 GAMACHES - 07 83 01 89 47

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 19h (midi sur rdv)
Le samedi de 9h30 à 17h
Fermé le mercredi et le dimanche

Notre Dame

Boulangerie
Pâtisserie

2, rue St Louis - LE TRÉPORT
02 35 86 07 38

AMBULANCES V.S.L.

SARL VACOSSAINT

19, rue de Cayenne

76260 EU

02 35 86 48 48

Ets Agrée N°1-76-268

5 rue de la Mairie

80770 BEAUCHAMPS

03 22 26 14 82

Ets Agrée N°80-060

les Mousquetaires

Intermarché SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Tous vos achats à portée de clic !
Votre commande livrée en moins de 2h !
Livraison à domicile via Shopopop !
14 000 références sur votre Drive
y compris l'accès à vos rayons traditionnels : boucherie, fromagerie, poissonnerie...

EU
Ouvert 7j/7
ZAC LES PRÉS SALÉS
Tél. : 02 35 50 89 46

leDRIVE Intermarché
Commandez sur drive.intermarche.com

Nouvel accès direct depuis la route de Mers les Bains !

les Mousquetaires

Intermarché SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

GAMACHES

RUE CHARLES DE GAULLE
Tél. : 03 22 60 27 27

PRESSE

CB 24/24

Menuisier Agenceur

LOUDÉAC MENUISERIE Josse

Agencement de magasins – Volet
Fermetures et Stores – Fabrication de meubles
Rénovations Bois – Alu – DVC

23 rue des Antonins - 76260 - ST REMY BOSCROCOURT
02 35 86 21 09 - 06 45 80 66 71
nicolas.josse@orange.fr - www.eurljosse.com

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Les missions principales des RPE sont : d'accueillir, informer, accompagner, orienter, animer, aider à la professionnalisation pour l'amélioration de la qualité de l'accueil du jeune enfant.

Le public accueilli :

- Les parents et futurs parents
- Les enfants de 0 à 6 ans
- Les assistants maternels agréés ou candidats à l'agrément
- Les gardes à domicile

Les Partenaires :

Le REP travaille en partenariat avec les structures petite enfance du territoire pour mettre en place des projets (fête de la petite enfance, journée bien-être...), participe aux réseaux des REP de Seine-Maritime et de la Somme, travaille en lien avec les CAF et les Départements de Seine-Maritime et de la Somme.

Pourquoi contacter le RPE ?

Si vous êtes parents ou futurs-parents :

- Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant (assistantes maternelles, gardes à domicile, structures d'accueil collectif).
- Vous souhaitez des renseignements sur la rédaction du contrat d'accueil et du contrat de travail de votre employé (assistant maternel ou garde à domicile).
- Vous avez besoin d'aide pour les modes de calcul des congés payés, des indemnités d'entretien et de repas, vous souhaitez modifier ou mettre fin au contrat de travail.
- Vous avez un litige avec votre employé.
- Vous ne savez pas où vous adresser pour bénéficier des aides (CAF, impôts, Région Hauts de France, CESU)

Si vous êtes assistant(e) maternel, futur assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile :

- Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou modifier la capacité d'accueil de votre agrément. (Compétence du Conseil départemental)
- Vous avez besoin de connaître la Convention Collective de votre profession.
- Vous voulez comprendre le calcul de la mensualisation, de vos congés payés, des indemnités.
- Vous avez un litige avec des parents/employeurs.
- Vous souhaitez bénéficier d'une formation continue.
- Vous voulez participer aux animations collectives de professionnalisation proposées par le RPE.

Les animations collectives du REP

Les animations proposées par le REP sont ouvertes aux professionnels de la petite enfance en priorité (assistants maternels et gardes à domiciles) et/ou aux parents, accompagnés d'enfants de moins de 3 ans. Des ateliers pour les parents et futurs parents sont proposés : portage physiologique et massage bébé.
Les objectifs de ces animations sont la professionnalisation des assistantes mater-

nelles, le renforcement du lien enfant/ parent et l'éveil du tout-petit.

Le REP propose un planning annuel avec plus de 100 dates d'animations dont plus de 60% sont réparties sur le territoire de la CCVS.

Les lieux d'animations :

Pour connaître le programme :

villes-soeurs.fr puis rendez-vous dans la rubrique enfance jeunesse / RPE.

Pour vous inscrire :

02.27.28.03.91 ou rpe@villes-soeurs.fr,

Pour nous contacter ou prendre rendez-vous 3 possibilités :
☎ : 02.27.28.03.91
✉ : rpe@villes-soeurs.fr
villes-sœurs.fr

Les établissements d'accueil du jeune enfant

Il existe 5 structures d'accueil sur le territoire, dont trois sont conventionnées avec la Communauté de Communes des Villes Sœurs qui assure une partie de leur financement.

Les structures conventionnées

Les inscriptions se font auprès du RPE : 02.27.28.03.91.

Multi-accueil « Le Petit Navire »

Halte « Les Lutins »

Pour consulter la plaquette, flashez ce QR Code

Multi-accueil « La maison de Titou »

Les autres structures

Micro-crèche « Boubouilles »
03.22.61.04.30
microcrecheboubouilles@outlook.fr

Micro-crèche « la Cigogne »

ENFANCE JEUNESSE

DES LOISIRS DE QUALITÉ POUR NOS ENFANTS ET NOS JEUNES

Le Service Enfance Jeunesse c'est :

Pour les 3-13 ans :
- Des ALSH (Accueils de Loisirs Sans hébergement) pour les 3-13 ans durant les vacances
- 1 séjour ski à partir de 8 ans en février.
- 1 séjour à la mer ou à la montagne pour les 10-13 ans en juillet.
- séjours Roadtrip à chaque vacances.
- Des mini camps l'été.

Pour les 14-17 ans :
- 1 séjour ski pour les ados en février.
- 1 séjour à l'étranger pour les 14-17 ans en juillet.
- séjours Roadtrip à chaque vacances.
- 1 chantier Jeunes bénévoles pour les 14-17 ans l'été.
- 3 Accueils Jeunes (Ancrage au Tréport et Fontaines à Eu et Pastel à Mesnil-Reâume).

A prtir de 16 ans :
- financement possible de la fomation BAFA ou BAFD à partir de 21 ans
  Renseignements :
  Rderoeux@villes-soeurs.fr

LE PORTAIL FAMILLE

Le Portail Famille est destiné à faciliter les démarches administratives avec le service Enfance Jeunesse et s'adresse aux parents d'enfants qui veulent participer aux actions des services Enfance Jeunesse de la CCVS.

Cet espace est personnel et accessible gratuitement et de manière sécurisée 24h/24, 7j/7 de chez vous pour :
- Réserver et payer en toute autonomie les journées et les séjours de vos enfants sur les ALSH. Ces réservations étant réglées directement auprès du Trésor Public, elles ne seront ni modifiables ni annulables.
- Consulter en ligne de manière totalement sécurisées ses factures.
- S'inscrire aux ramassages propoés sur les ALSH.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Chaque année à partir de janvier, le dossier d'inscription administratif est à compléter et envoyer, avec toutes les pièces demandées par mail à alsh@villes-soeurs.fr. Vous pouvez le déposer directement à la CCVS. Un mail d'activation du compte portail famille est alors envoyé et permet de s'y connecter. Tous les ans, cette étape à recommencer dès janvier.

Situation 1 : Payer en ligne par carte bancaire directement sur le portail avant chaque période de vacnaces

Situation 2 : Prendre rendez-vous en ligne pour venir avant chaque période de vacances et payer à la CCVS en espèces ou chèque

Pour nous contacter : Tél : 02 27 28 05 96
mail : alsh@villes-soeurs.fr
Site : le site internet de la CCVS

HORTICULTEUR
VENTE AUX PARTICULIERS

Les Jardins de Jade

Route Nationale
80460 AULT
Tél. 03 22 60 58 63

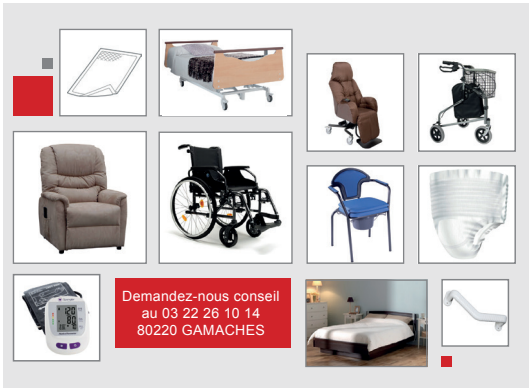

Demandez-nous conseil
au 03 22 26 10 14
80220 GAMACHES

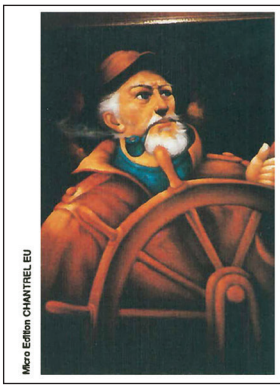

Micro Edition CHANTREL EU

Les Pêcheurs

Restaurant sur le Port

Spécialités de Moules,
Poissons, St Jacques,
Pizzas, Crêpes et Galettes

54, Quai François 1er - LE TRÉPORT
Tél. : 02 35 86 09 92

SARL LEVASSEUR PEINTURE

PEINTURE - RAVALEMENT
PAPIERS PEINTS
REVETEMENTS SOLS ET MURS

ZA Boudelaville
10 RUE DES JARDINS - 76910 CRIEL SUR MER
Tél : 02.35.50.92.59 Fax : 02 35 86 69 10
Email : levasseur-peinture@orange.fr

Stéphane
MOITTIE

Peinture
Papier peint
Moquette
Ravalement façade

21 route d'Heudelimont
76260 FLOCQUES
02 35 04 53 59
ou 06 89 41 61 96

BÂTISSEUR DE VOTRE TERRITOIRE

TRAVAUX PUBLICS
BÂTIMENT
DÉCONSTRUCTION
DÉSAMIANTAGE
DÉPOLLUTION
EAU
PROMOTION IMMOBILIÈRE

Lhotellier

www.lhotellier.fr

Ramette

RAMETTE RÉMY

COUVERTURE - ZINGUERIE - FUMISTERIE

Diplômé de l'École Supérieure de couverture d'Angers

8 rue Maurice Maillard
76117 INCHEVILLE
03.22.60.07.27
remy.ramette@hotmail.fr

MAITRE ARTISAN

BOINET MATÉRIAUX

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

MATÉRIAUX POUR L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

4 imp. de la Fontaine d'Arcy
80770 BEAUCHAMPS

06 10 90 11 34

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le monde économique a traversé cette année une situation jamais rencontrée. En très peu de temps, l'espace économique a été bouleversé et a dû se remettre en question.
Plus ou moins frappées par la crise sanitaire, les entreprises s'adaptent selon leurs capacités. Elles font aujourd'hui toujours face à de multiples incertitudes, et la Communauté de Communes des Villes Sœurs (CCVS) s'est attachée à renforcer sa présence à leurs côtés.

La CCVS a pour mission de préparer l'accueil de nouvelles activités, accompagner la création, la reprise, le développement des entreprises, sur un territoire Très Haut Débit qui soutient l'entrepreneuriat.

AIDES COVID :

La CCVS a mis en place des dispositifs spécifiques « Covid » pour soutenir les entreprises qui n'ont pas pu bénéficier des aides de l'Etat.

- relais des informations de l'Etat et des Régions à destination des entreprises, pour les aider dans leur organisation (fonds national de solidarité, Prêt Garanti par l'Etat, reports d'échéances, activité partielle, fiches conseils métiers, aides de l'assurance maladie, Urssaf, Chambres consulaires...), relation avec les cellules de crise, réponses aux questions posées par les entrepreneurs.
- Création d'un fonds de solidarité territorial spécial Covid par la CCVS, les Régions Hauts de France et Normandie.

Ces aides complémentaires ont permis aux TPE ne pouvant bénéficier du FNS ou du PGE, d'obtenir un soutien financier supplémentaire, sous conditions.

AIDES À L'INVESTISSEMENT :

- aides attribuées, sous réserve d'éligibilité, dans le cadre de la création, la reprise, le développement d'une activité professionnelle

Actions communes avec les associations et autres réseaux professionnels :

- Renforcement des partenariats avec les réseaux d'accompagnement des entreprises.
- Participation financière de la CCVS aux aides octroyées par Initiative Somme France Active Picardie et Initiative Dieppe Bresle aux entreprises du territoire. (Prêts d'honneur).
- Renforcement des interactions avec les partenaires économiques, au service des entreprises pour optimiser leurs chances de réaliser leurs projets.
- Permanences assurées par certains de ces organismes au sein des locaux de la CCVS.

BT TP

6, rue du château d'eau
LAMBERCOURT
80132 MIANNAY
03 22 24 07 51

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

- Enrobés
- Béton lavé
- Voirie
- Cour
- Pavage
- Accès garage
- Gravillonnage
- Assainissement

DEVIS GRATUIT

Etretien, réparation, Carrosserie, Pare-brise toutes marques.
Vente véhicules neufs ou occasions toutes marques

SARL ELIE, Arnaud ELIE agent Ford
205, 207 Route du Tréport
76260 Eu
02.35.86.30.13
arnaud.elie50@orange.fr
www.fordeu.fr

galvamétal

TRAITEMENT DE SURFACE & PROTECTION DES MÉTAUX

Zingage CR3 - Zinc Nickel - Cataphorése
Traitement Tonneau et Attache
Chromatation - Passivation et Décapage
de l'Inox

Contact @galvametal.eu
www.galvametal.eu

GALVAMETAL
20, rue Charles de Gaulle
80570 EMBREVILLE

Tél. : 03 22 30 71 77 / Fax : 03 22 30 13 85

Dimitri AUGER

QUALIBAT
EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE ENR

- Isolation de toiture
- Ardoises & Tuiles
- Bac acier & Terrasse zinc
- Toit plat

Neuf et Rénovation

Adresse : 20, rue de la Gare - 76260 St REMY BOSCROCOURT
Tél : 02 35 82 94 77
Port : 06 79 46 70 19
Email : auger.couverture@orange.fr

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

DEMARCHE TERRITOIRES D'INDUSTRIE

La CCVS est labellisée Territoire d'Industrie au vu de sa forte identité et de son savoir-faire industriel. Ce dispositif vise à répondre aux attentes des industriels autour de 4 axes : recruter, innover, attirer et simplifier.

- Mise en place d'actions pour accompagner les besoins en compétences, favoriser les démarches d'innovation dans les entreprises.

GESTION FONCIERE

- Mise à disposition du foncier disponible sur plusieurs zones d'activités gérées par la CCVS.
- Proposition d'espaces adaptés aux besoins exprimés. (modularité parcellaire et tarifs attractifs).
- La CCVS favorise l'installation de nouveaux projets pour concrétiser des perspectives de développement économique pérennes.
- Poursuite des régularisations foncières à l'intérieur du périmètre de Zac du Parc d'activités Bresle Maritime, réalisation de diagnostics archéologiques, aménagements...

LES PERSPECTIVES

POURSUIVRE :

- l'aménagement du foncier disponible.
- l'accompagnement des entreprises installées et à venir, mise en relation avec les partenaires économiques.
- le renforcement des réseaux professionnels afin de développer des interactions entre les entreprises de la CCVS.
- l'instruction des dossiers de demandes d'aides. Selon les projets présentés et leur éligibilité: attribution des subventions aux entreprises.
- la réflexion quant à la création d'un tiers lieu.

ORGANISER :

- la concrétisation des actions Territoires d'Industries, associer les entreprises du territoire à la démarche. Contractualisation des actions avec l'Etat, les Régions, et l'ensemble des parties prenantes.
- le développement des services aux entreprises.
- des animations à l'endroit des entreprises pour favoriser les échanges entre les industriels, l'objectif étant de fédérer pour faire de nos entrepreneurs des « ambassadeurs » du territoire de la CCVS, en faveur du développement de notre bassin d'emplois.

PARTENAIRE deceuninck FABRIQUE EN FRANCE

SO.MA.CA

Au service des particuliers depuis 1983 !

Fabricant - Poseur sur mesure - Menuiserie PVC ALU

Devis gratuit

Portes · Volets
Portes de garage
Portails
Fenêtres
Stores Bannes
Balcons
Brises Vue
Pergolas

80880 SAINT QUENTIN LAMOTTE

03 22 60 61 29

somaca80@orange.fr

www.somaca.fr

QUALIBAT

Taxis de la côte

Taxis conventionnés assurance maladie
Transports toutes distances
Colis / Plis

Taxi n*2 à Eu : **06.80.98.46.44**
Taxi n*4 à Le Tréport : **06.76.05.95.87**
Taxi n*5 à Le Tréport : **06.30.67.14.43**

CHAUFFAGE SANITAIRE

Energie Renouvelable
Poêle à Granulés
Pompes à Chaleur
Chaudière
(Fioul/Gaz)

Ets GOSSET

INSTALLATION - DEPANNAGE - ENTRETIEN

10, Avenue Roosevelt
80220 BOUTTENCOURT
02 35 94 64 98

1bis, Quai Sadi Carnot
76470 LE TRÉPORT
02 79 00 06 15

www.ets-gosset.fr

TRANSPORT PÉRISCOLAIRE
Devis gratuit sur simple demande
0235502880

transdev NORMANDIE

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME DESTINATION LE TRÉPORT-MERS C'EST :

- 6 Bureaux d'accueil touristique dont 3 saisonniers et un office de tourisme mobile
- De 14 personnes (jusqu'à 26 pers en été)
- 5 langues étrangères parlées : anglais, allemand, néerlandais, espagnol, italien...

L'OT est organisé en 3 pôles :

- Pôle Accueil
- Pôle Promotion
- Pôle Développement

Les missions d'un office de tourisme :

- Assurer l'accueil et l'information
- Assurer la promotion et l'animation touristique du territoire, en coordination avec les comités départementaux et régionaux du tourisme,
- Assurer la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local,
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique du territoire
- Mettre en place des outils d'évaluation de la politique touristique du territoire,
- Assurer des relations avec les institutions du tourisme au niveau local, départemental, régional et national,
- Mettre en œuvre les décisions du Conseil Communautaire en ce qui concerne le tourisme,
- Concevoir et commercialiser des produits et services touristiques ainsi que des produits dérivés,
- Contribuer à la connaissance de l'activité touristique du territoire notamment par la production d'étude, ou l'élaboration de documents en lien avec le tourisme,
- Promouvoir le territoire dans l'ensemble de ses dimensions
- Assurer les missions de développement touristique et les missions d'ordre touristique de compétence communautaire.
- L'office de tourisme est tenu d'assurer la continuité du service public et de respecter le principe d'égalité des usagers.

FRANCE SERVICES

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

La Maison des Services Publics a ouvert ses portes en juin 2021.

Les agents polyvalents de la Maison des Services Publics vous apportent une information et aide dans les principales démarches administratives en ligne (CAF, retraite, CPAM, MSA, EDF, Carte grise, Pôle Emploi, impôts...), pour la constitution d'un dossier, la numérisation de documents et leur intégration au dossier numérique.

Un Espace numérique vous permet également de faire vos démarches en ligne en autonomie ou accompagné. Ce service proposé par la CCVS sera gratuit.

Les POINT D'ACCÈS AU DROIT

Le Point d'Accès au Droit a pour vocation d'informer et d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et juridiques. Les permanences sont gratuites.

Service public ouvert à tous :
- Accueil personnalisé et confidentiel.
- Information juridique de premier niveau.
- Aide à la compréhension des documents.
- Conseils gratuits.
- Orientation vers d'autres structures

Vous avez des questions sur vos droits en matière de : Consommation, logement, famille, travail, conflit de voisinage, succession, surendettement, médiation...

Venez vous renseigner au Point d'Accès aux Droits.
Pour prendre rendez-vous : 02 27 28 05 91

ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE

Chaque lundi, de 10h à 12h et de 14h à 16h, l'Espace Numérique Mobile séjourne sur notre territoire. Le planning est communiqué sur les réseaux sociaux et sur notre site internet.

Cet espace numérique mobile permet à tous les habitants du territoire de venir chercher une information, un conseil, une aide sur l'utilisation d'internet, des réseaux sociaux, de l'outil informatique. Les formateurs présents à son bord vous aideront également dans vos démarches administratives numériques (pôle emploi, la Carsat, la CPAM, les impôts). Ce service est gratuit.

infos pratiques : Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi : 02.27.28.05.91 ou msp@villes-soeurs ou prise de rdv en ligne sur le site. Espace numérique (ordinateurs, scanner, imprimante) en accès libre : lundi de 9h à 12h, mercredi de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h. Ateliers "initiation au numérique" gratuits (sur inscription). »

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

INSERTION

Accompagner les jeunes (16 à 25 ans) vers l'autonomie est l'emploi constitue le rôle principal des missions locales. Cela concerne aussi bien la formation que l'hébergement, la mobilité, l'aide à la recherche d'emploi que la santé.

Deux missions locales couvrent notre territoire : la Mission locale Dieppe Côte d'Albâtre pour les communes seinomarines, la Mission Locale de Picardie Maritime pour les communes samariennes.

Mission locale Dieppe Côte d'Albâtre

Antenne Principale
Le Tréport
Rue de l'Ancienne Verrerie
76470 Le Tréport
Tél : 02.35.86.88.59

Permanence Ancrage Espace Social et Culturel
1, allée veillées
76470 Le Tréport
Pour RDV : 02.35.86.88.59

Permanence de Eu C.I.O.
9, rue de Verdun 76260 Eu
Pour RDV : 02.35.86.88.59

Permanence de Criel sur Mer
Mairie de Criel sur Mer Manoir de Briançon
76910 Criel sur Mer
Pour RDV : 02.35.86.88.59

Mission locale Picardie Maritime

Bureaux d'Abbeville
82 rue Saint Gilles 80100 Abbeville
03 22 20 14 14
Mail : mlpm@mlpm.org
Site internet : www.mlpm.org

Bureaux de Friville Escarbotin
10 rue Henri Barbusse
80130 Friville Escarbotin

Découvrez notre maison de retraite médicalisée à **Gamaches**

• Des **équipes engagées**, **expertes** et **à l'écoute** des résidents et des aidants familiaux
• **Deux unités de vie** pouvant accueillir les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.
• Une **agréable terrasse** où les résidents peuvent profiter des beaux jours
• Une **restauration de qualité**, élaborée sur place par notre Chef

Korian Les Trois Rives
35, rue de Normandie - 80220 GAMACHES
03 22 61 55 00
korian.lestroisrives@korian.fr

www.korian.fr

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

POUR PERSONNE DÉPENDANTE

Menus complets sans supplément

Menus régime ou sans sel

Repas livrés toute l'année sans supplément **7j/7**

Activités de services à la personne à domicile, Art : D.7231-1 auront droit à réduction ou crédit d'impôt.

ENT. CUISSETTE

MESNIL-VAL
cuissette.andre@orange.fr

06 79 02 81 31

L'Entraide Familiale

maintien à domicile pour tous

- Aider aux **actes essentiels** de la vie
- Veiller à la **sécurité** de l'usager
- Accompagner dans les **activités sociales**
- Accomplir les **tâches courantes** de la vie
- Garantir la **sécurité de vos enfants**

*Personnel **qualifié***
*Disponible **7 jours sur 7***
***Astreinte** téléphonique*
Téléassistance
*Ateliers de **prévention***

DEVIS GRATUIT

☎ 03 22 24 10 04
ABBEVILLE - 30-32 Chaussée Marcadé
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Permanences Hallencourt, Pont-Rémy, Gamaches, Saint Valéry-sur-Somme...

contact@lentraidefamiliale.fr
Www.lentraidefamiliale.fr

SANTE

BOURSE À DESTINATION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE ET DENTAIRE

Pour lutter contre la désertification médicale, la CCVS mène une politique volontariste en proposant un soutien financier à destination des étudiants en médecine et dentaire.

Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier de cette aide versée chaque année pendant la durée des études, les futurs praticiens doivent :

- Être admis à poursuivre des études de médecine ou odontologie de la PCES, le PASS ou la LAS.
- S'engager à exercer sur le territoire en mode libéral à l'issue de leurs études.

Cette mesure incitative a déjà permis de conventionner avec 7 étudiants : 4 dont 2 généralistes qui devraient s'installer à Criel-sur-Mer d'ici la fin de l'année 2022 et 3 en dentaire.

Il est toujours possible de candidater ! Alors futurs praticiens, n'hésitez pas à envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse mail : dquenu@villes-soeurs.fr Renseignements par mail ou téléphone 02 27 28 07 38.

SOUTIEN À LA CRÉATION D'UN POSTE D'INTERNE EN MÉDECINE GÉNÉRALE AU CENTRE HOSPITALIER D'EU

Pour agir en faveur de la démographie médicale, la CCVS a décidé de soutenir la création d'un poste d'interne en médecine générale porté par le Centre hospitalier de proximité d'Eu.

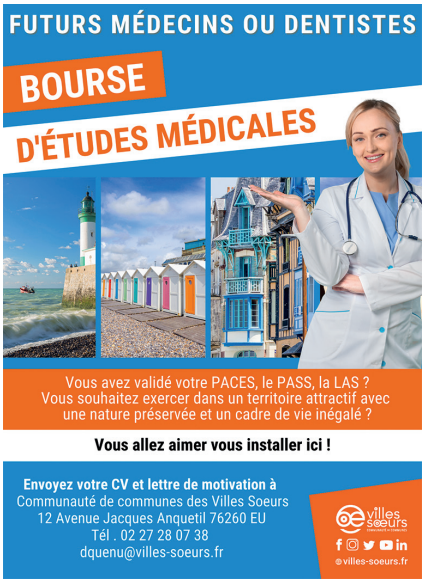

Au cours de leur formation, les internes en médecine générale doivent effectuer 6 semestres de stage, dont un stage en médecine hospitalière « adulte ». Le Centre Hospitalier a obtenu l'agrément pour accueillir un étudiant rattaché au Centre Hospitalier Universitaire de Rouen.

La CCVS a décidé de soutenir cette démarche en mettant en place des indemnités de déplacements et de logement au bénéfice des internes accueillis à Eu. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire auprès des internes en réduisant l'impact de leur éloignement par rapport à leur CHU de rattachement.

Ce travail partenarial accru a permis d'accueillir à la rentrée universitaire 2020/2021 un premier interne sur un poste inter-sites, partagé entre les Centres Hospitaliers de Eu et Dieppe.

DES ACTIONS FAVORABLES À LA SANTÉ À O2S

L'équipement communautaire O2S est un outil supplémentaire pour mettre en place des actions santé. Ci-après, quelques actions qui y sont proposées dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Ma retraite en mouvement :

C'est un programme de 11 séances d'activités physiques en salle, qui présente la spécificité d'être préparé et encadré par une **enseignante en activités physiques adaptées**. Cela permet de pouvoir accompagner les personnes porteuses de **pathologies ou limitations fonctionnelles** ou souhaitant se remettre doucement en mouvement à des fins de santé.

Les groupes sont limités à 10 **personnes retraitées** et un bilan est réalisé avec chacun au cours de la 1ère séance pour une prise en charge personnalisée, s'adaptant au mieux aux besoins, envies, capacités de chacun.

Ce programme est soutenu par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de Seine-Maritime, ce qui permet de proposer le programme complet (11 séances) au tarif de 30 euros par personne.

Renseignements et inscriptions auprès d'O2S au 02 35 50 53 60.

Nutrition Santé Seniors :

C'est un programme de 6 séances de cuisine, animées par une diététicienne, pour aborder avec une professionnelle de santé l'alimentation, facteur de prévention santé, sous ses différentes composantes.

L'objectif est de donner des astuces et conseils aux participants pour préparer des plats de saisons, peu coûteux, faciles et rapides à réaliser, tout en mettant en pratique les messages clefs en matière de nutrition.
Les participants repartent avec les plats qu'ils ont préparés.

Ce programme est soutenu par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de Seine-Maritime, ce qui permet de proposer le programme complet (6 séances) au tarif de 30 euros par personne.

Nombre limité de places.
Renseignements et inscriptions auprès d'O2S au 02 35 50 53 60.

Les Mercredis de la prévention

C'est un cycle de conférences proposées un mercredi par mois à O2S, à partir de 18h00, portant sur une thématique santé et animées par des professionnels qualifiés.

Ce rendez-vous est gratuit.
Inscription souhaitable auprès d'O2S, mais non obligatoire.

UN GUIDE SANTÉ À L'ÉCHELLE DE LA CCVS

Pour apporter davantage de visibilité sur les ressources et acteurs des champs sanitaire, social et médico-social intervenant sur le territoire, la CCVS a édité son 1er guide santé. Consultable sous format papier notamment en mairie, il est également disponible dans une version numérique, plus régulièrement mise à jour, sur le site Internet de la CCVS : www.villes-soeurs.fr

Pour consulter le guide, flashez ce QR Code

Professionnels de santé, Spécialistes en allopathie,
Vente et location de matériel médical,
Conseils en phytothérapie, Homéopathie et aromathérapie,
Pédiatrie, incontinence urinaire, Produits vétérinaires,
Vente de produits d'hygiène corporelle et de soins de beauté.

Marion Boulard et son équipe
ont le plaisir de vous accueillir
du lundi au samedi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 19h30.

1, Quai François 1er - 76470 Le Tréport

DELAHAYE

Transports toutes distances

Conventionné Sécurité Sociale

Siret : 80197301700024 - APE / 4932 Z

80460 FRIAUCOURT
Tél : 03 22 26 03 30

TAXI - NOUREUX - ANTOINE

7J/7

CONVENTIONNÉ ASSURANCE MALADIE

TRANSPORTS DE MALADIES ASSIS

- GARES
- AÉROPORTS
- HÔPITAUX
- COLIS
- TOUTES DISTANCES

Tél : **06 70 29 38 51**

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DES VILLES SŒURS

Le Réseau des Bibliothèques des Villes Sœurs rassemble actuellement 9 établissements sur le territoire : les bibliothèques et médiathèques d'Ault, Beauchamps, Criel-sur-Mer, Etalondes, Gamaches, Le Tréport, Longroy, Mers-les-Bains et Saint-Quentin-La-Motte.

Les communes gèrent les bibliothèques ; la Communauté de Communes coordonne le Réseau et initie des services et des projets communs en collaboration avec les bibliothèques, afin de soutenir l'accès au livre et à la lecture pour tous.

LES SERVICES EN LIBRE ACCÈS POUR TOUS :

En bibliothèque :
Inscrit ou non, enfants ou adultes, les bibliothèques vous accueillent toute l'année pour lire et jouer sur place, participer aux animations (sur réservation), consulter le site Internet du Réseau... quel que soit votre lieu de résidence.

Les animations : un programme ouvert à tous
Tout au long de l'année, les bibliothèques vous proposent un large panel d'animations gratuites, pour tout public, à tout âge. En 2022, nous vous proposons de participer au Prix littéraire des Villes Sœurs, au Prix littéraire pour les adoles¬cents « Cœurs d'Ados », à des balades contées et à bien d'autres rendez-vous, rencontres d'auteurs, spectacles et ateliers pour tous... Le Relais Petite Enfance de la CCVS propose également des animations pour les 0-3 ans, chaque mois dans plusieurs bibliothèques du Réseau. Les places sont limitées, pensez à vous inscrire au préalable.
Le programme est disponible auprès de chaque bibliothèque, sur notre site Internet, notre page Facebook et sur notre lettre d'informa¬tion mensuelle.

Pour suivre nos actualités, inscrivez-vous à la lettre d'information !
- Pour la recevoir par courriel, il suffit de nous laisser vos coordonnées sur notre site internet **bibliotheques.villes-soeurs.fr**, en bas de la page d'accueil, rubrique « s'inscrire à la lettre d'information ».
- Elle est également envoyée chaque mois dans les 28 mairies de la CCVS et dans les bibliothèques du Réseau.

En ligne, le site internet bibliotheques.villes-soeurs.fr vous permet de :
- Consulter le catalogue de tout le Réseau : 70 000 documents (livres, CD, DVD, revues et presse, jeux...) pour tous les âges ;
- Consulter les horaires, ressources et services de chaque bibliothèque ;
- Découvrir le calendrier des animations ;
- Découvrir des sélections thématiques, les coups de cœur des bibliothécaires et des lecteurs ;
- Vous inscrire à la lettre d'information mensuelle ;
- Nous faire part de vos questions, remarques ou suggestions ;
- Et pour les lecteurs inscrits : réserver des documents, choisir la bibliothèque où vous souhaitez les retirer, consulter vos prêts en cours...

La page Facebook @bibliothequesCCVillesSoeurs vous permet de suivre nos ac-

tualités, nos coups de cœur, voir les photos des animations, connaître la vie des bibliothèques du Réseau...

LES SERVICES SUR INSCRIPTION

L'inscription en bibliothèque est **ouverte à tous**, quel que soit votre lieu de résidence. Vous pouvez vous inscrire dans la bibliothèque de votre choix parmi les 9 bibliothèques du Réseau.

La carte de lecteur vous donne droit à différents services, notamment :

- Réserver, emprunter et rendre des documents dans les 9 bibliothèques du Réseau ;
- Bénéficier d'un compte lecteur sur le site internet du Réseau, pour réserver des documents, gérer vos emprunts, mémoriser vos recherches, publier vos coups de cœur...
- Accéder à des postes informatiques sur place ;
- Utiliser des ressources numériques à distance.

Comment obtenir une carte de lecteur ?
Vous pouvez vous inscrire dans n'importe quelle bibliothèque du réseau, muni des pièces suivantes :

- Une pièce d'identité (pour les mineurs, livret de famille avec une autorisation parentale).
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, impôts, facture EDF...) de moins de 3 mois.

Une carte individuelle vous sera délivrée, valable 1 an dans tout le Réseau : vous pouvez donc emprunter partout !
A quel tarif ?

- Enfants et jeunes de moins de 18 ans : Gratuit
- Adultes habitants de la CCVS, résidents se¬condaires CCVS : Gratuit
- Adultes hors CCVS, estivants : 10 € par an
- Collectivités (associations, établissements scolaires, etc.) : Nous consulter

Combien de documents puis-je emprunter avec ma carte ?

- 10 documents par bibliothèque : 3 livres + 3 revues + 2 CD + 1 DVD + 1 jeu (attention, les types de documents disponibles peuvent varier selon les bibliothèques)
- Durée du prêt : 3 semaines.
- Maximum 30 documents par carte, cumulés dans tout le Réseau.
- Accès aux tablettes, aux liseuses (selon les bibliothèques)
- Accès aux ressources numériques départementales : cinéma, presse, musique, formations diverses pour tout âge, applica¬tions pour enfants...

Grâce à la navette intercommunale, vous pouvez faire venir un document dans la bi¬bliothèque de votre choix (sauf les nouveau¬tés, les jeux et les DVD) et le rendre dans n'importe quelle bibliothèque du Réseau.

Les ressources numériques départementales :
Le Réseau des Biblio¬thèques vous donne gratuitement accès à des ressources numériques proposées par les Bibliothèques Départementales de la Somme et de Seine-Maritime : des films, de la presse, de la musique, des formations, de ressources pour la jeunesse, accessibles de chez vous, à tout moment !

Pour en bénéficier, il suffit d'avoir une carte de lecteur en cours de validité dans l'une des bibliothèques du Réseau. Renseignez-vous auprès des bibliothécaires ou sur notre site !

LA FIBRE OPTIQUE

LE RACCORDEMENT

Le déploiement du réseau fibre est très avancé dans les 21 communes de l'ancienne Communauté de Communes Bresle Maritime, et nous allons vous rappeler le processus de raccordement.

Eligibilité

La première chose à faire est de tester votre éligibilité. Vous pouvez le faire sur le site de Covage (www.covage.com), la société qui est chargée de l'exploitation du réseau, soit, si vous l'avez déjà choisi sur le site de l'un des opérateurs (voir encadré pour la liste des opérateurs présents sur le réseau). Attention certains des grands opérateurs ne s'installent que progressivement sur notre réseau ce qui explique que vous pouvez être éligibles sur le site de Covage et non éligible sur le site de l'opérateur.

Raccordement

L'opérateur dépêche un technicien pour opérer le raccordement à la fibre de votre logement. Ce raccordement est pour vous gratuit dans le périmètre de 100 mètres de câble puisque pris en charge dans le cadre du financement du réseau. Certains opérateurs peuvent toutefois vous demander des frais de mise en service. Un petit conseil, conservez votre abonnement ADSL jusqu'au moment où votre abonnement fibre est activé.

Pour les particuliers

Opérateur	Informations	SAV
Bouygues Télécom	31 06	10 64
Comcable	06 71 60 61 45	09 69 360 120
Coriolis	09 70 71 55 55	09 70 14 36 36
Free	10 44	32 44
Kiwi	09 80 50 12 12	09 80 50 12 12
K-net	09 72 350 350	09 72 350 350
Nordnet	34 20	34 20
Orange	39 00	39 00
Ozone	09 73 01 10 00	09 73 01 10 00
SFR	10 99	10 23
Vidéofutur	01 86 56 56 56	09 70 25 26 27

Activation

Lorsque vous aurez branché votre box, votre opérateur activera votre box (pas de panique cela peut prendre quelques heures, voir une journée ou deux). Dès lors vous pourrez naviguer à la vitesse de la lumière.

PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

réunion publique de présentation du PADD le 17 février 2021

Le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant (?) Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est un document de planification et d'urbanisme commun aux 28 communes composant la Communauté de Communes

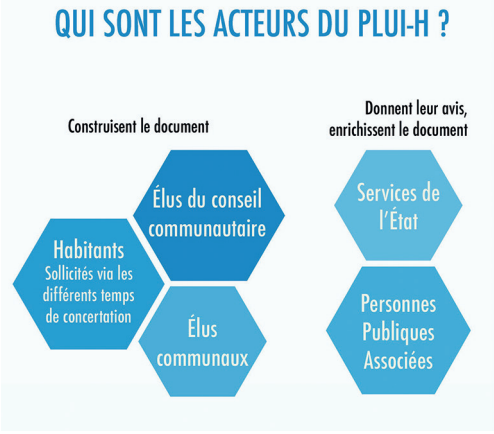

des Villes Sœurs. Il traduit le projet et la stratégie de développement et d'aménagement du territoire au travers d'orientations spatiales. Une réunion publique a été organisée le 17 février 2022 pour présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi. Le PADD constitue la « clé de voute » du PLUi car il définit les grandes orientations de développement du territoire intercommunal en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement. Il fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
Il inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et constructions nouvelles, populations spécifiques.

L'AÉRODROME

En quelques chiffres

19 ULM dont 1 appartenant au club
5 avions don 1 appartenant au club
48 membres dont :
- 2 élèves avion
- 10 pilotes avion
- 28 pilotes ulm
- 8 élèves ulm

Malgré le covid le club a enregistré en 2021 sur le registre les week-end de permanence : 350 mouvements venant de toute la France et de la Belgique. 65% ce sont des avions et 35% des ulm. Les provenances sont majoritairement de : la région parisienne, le grand Est et le centre

En 2019 hors covid plus de 600 appareils s'étaient posés.

Le club propose en moyenne annuelle plus de 170 vols découverte (baptême).

CONSTRUIRE, RÉNOVER... : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR !

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition, le schéma ci-dessous vous indique quelle démarche vous devez effectuer et quel document d'urbanisme vous devez obtenir pour mener à bien votre projet.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service urbanisme par téléphone du lundi au vendredi de 14h à 16h (02 27 28 05 99) ou par mail à urbanisme@villes-soeurs.fr

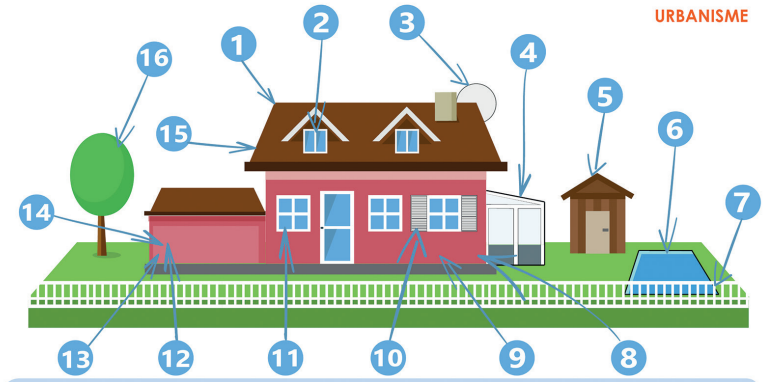

1 COUVERTURE
Déclaration préalable

2 FENÊTRE DE TOIT PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE
Sans création de surface
Déclaration préalable

3 ANTENNE PARABOLIQUE OU CLIMATISEUR
Déclaration préalable

5 ABRI DE JARDIN
entre 5 m² et 20 m²
Déclaration préalable
Supérieur à 20 m²
Permis de construire
Monument Historique permis de construire obligatoire pour toute construction.

6 PISCINE
Bassin non couvert > 10 m² et < 100 m²
Déclaration préalable
Bassin >100 m²
Permis de construire
Piscine couverte hauteur >1.80 m
Permis de construire

7 CLÔTURE
Déclaration préalable
si la commune à délibéré ou si projet en périmètre monument historique

8 RAVALEMENT OU ISOLATION PAR L'EXTERIEUR
Déclaration préalable
si la commune à délibéré ou si en périmètre monument historique sinon sans formalité

9 PERMIS DE CONSTRUIRE
Obligatoire pour une maison

10 MENUISERIES EXTERIEURES
Déclaration préalable

11 PERCEMENT DE FENÊTRE
Déclaration préalable

12 CHANGEMENT DE DESTINATION + TRAVAUX DE MODIFICATION DE FAÇADE OU DE STRUCTURE PORTEUSE DU BÂTIMENT
Permis de construire

4 VÉRANDA

13 EXTENSION / GARAGE

14 CHANGEMENT OU TRANSFORMATION DE GARAGE EN HABITATION

15 AMÉNAGEMENT DE COMBLES AVEC CRÉATION DE SURFACE

Zone urbaine de PLU (Plan Local d'Urbanisme)
Inférieur à 40 m²
Déclaration préalable
Supérieur à 40 m²
Permis de construire

En Règlement Natinal d'Urbanisme (RNU)
Inférieur à 20 m²
Déclaration préalable
Supérieur >20m²
Permis de construire

16 COUPE ET ABATAGE D'ARBRE EN ESPACE BOISÉ CLASSÉ
Déclaration préalable

Communauté de Communes des Villes Soeurs
Service Urbanisme - V2 - juillet 2019

Sarl . CARRU Vidange

Sentier des Moulins de Marest - 76260 Ponts-et-Marais

VIDANGE FOSSES SEPTIQUES
NETTOYAGE CUVES À FIOUL
INSPECTION TÉLÉVISÉE DES RÉSEAUX
BALAYAGE DE VOIRIE
CURAGE DES RÉSEAUX
HYGIENISATION DES BOUES
DESHYDRATATION DES BOUES

SARL CARRU VIDANGE

02 35 50 80 48
carru-vidange@orange.fr

STÉPHANE
EFEBVRE

Electricité Générale
Tél. / Fax : 03 22 26 52 62
80220 Bouillancourt-en-Sery

---

opal
OUTILLAGES DE PRESSE
MÉCANIQUE - USINAGE

Donnons forme à tous vos projets d'outillages !

Patrice Lavoine
Président
OUTILLAGES DE PRESSE
MÉCANIQUE - USINAGE

- Outils à suivre de découpe - emboutissage
- Outil de reprise / transfert / dérasage
- Montage de contrôle, de soudure
- Modification, réparation, maintenance des outillages de presse
- Réalisation de pièces suivent plans client

www.opaloutillage.fr

OPAL _ PEA Bresle Maritime
4 Rue du long champ - 80880 Saint Quentin Lamotte
03 22 30 33 98 - 06 69 91 21 88 - patrice.lavoine@orange.fr

RGE

S.A.R.L Yves Villefroy

Entreprise créée en 1952.
Diplôme de l'École Supérieure de Couverture d'Angers
Couverture - Zinguerie - Plomberie - Sanitaire - Chauffage - P.G

32 bis, rue Jeanne d'Arc • 76260 EU
Tél. 02 35 86 18 65
yves.villefroy@orange.fr - www.yves-villefroy.fr

RGE

Permettre aux visiteurs et aux habitants de notre territoire de découvrir celui-ci dans des conditions optimales, tel est l'objectif que se sont fixés les élus de la Communauté de Communes en décidant de reconfigurer le chemin des étangs qui relie Longroy-Gamaches au Tréport-Mers. Désormais c'est une véritable artère de circulation douce qui accessible aux piétons, aux cyclistes, aux cavaliers mais également aux personnes à mobilité réduites, aux parents avec leurs enfants en poussette, etc. Dès ce printemps, ce chemin sera rebaptisé entre Verre et Mer. L'étape suivant est de créer une connexion avec le chemin vert du Petit Caux qui sera lui aussi réaménagé pour répondre aux attentes des randonneurs. Ces deux axes principaux seront également connectés à une multitude de chemins qui rayonnent sur l'ensemble de notre territoire et permettent d'en apprécier toutes les beautés.

Cela ne peut que contribuer à inciter nos concitoyens à choisir des formes de circulation douce pour se déplacer.

MOBILITÉ

La Communauté de Communes des Villes Sœurs, lauréate de l'appel à projet national « Vélos & Territoires », a lancé une étude pour la définition d'un schéma de développement des modes doux sur le territoire. Elle souhaite engager une réflexion globale sur la problématique des déplacements (utilitaires ou de loisirs).

Ce schéma cohérent de liaisons douces sur l'ensemble du territoire communautaire aura vocation à être traduit dans les futurs documents de planification urbaine.

Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- Construire une stratégie d'aménagement du réseau cyclable.
- Définir un programme pluriannuel des aménagements.
- Développer une cohérence d'ensemble sur les projets d'aménagements (continuité à différentes échelles territoriales: régions, départements, communautés de communes, collectivités...).
- Développer l'information et la communication afin de répondre aux attentes des usagers.

STATION NAUTIQUE

Une station nautique, c'est quoi ?

C'est une Structure locale ayant pour objet d'animer et de développer les activités nautiques sur un territoire donné, telles que le kayak, la voile ou encore le surf. 29 stations, réparties en France et dans les DOM, se sont regroupées et appartiennent au réseau France Station Nautique.

La Station nautique des Villes Soeurs regroupe près d'une vingtaine d'associations ou structures nautiques implantées le long du littoral comme dans l'avant-pays, entre Criel-sur-Mer et Woignarue et Mers-les-Bains / Le Tréport et Gamaches. Elle est portée par

la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Elle est labellisée 1 étoile. Elle respecte donc l'ensemble des critères à considérer pour ce niveau : l'accueil, la qualité d'enseignement et d'encadrement, le respect environnemental, etc.

Les acteurs nautiques de la station accueillent tous les publics: habitants ou de passage, jeunes ou moins jeunes, débutants ou confirmés... Quant aux offres proposées, du stage à la location de matériel, en passant par des sorties encadrées, il y en a pour tous les goûts et le plus souvent tout au long de l'année.

La Charte de la Station Nautique

Par son adhésion , les prestataires s'engagent entre autres :

A s'inscrire dans une démarche de bonnes pratiques, à faire la promotion de la Station Nautique, à respecter les réglementations en vigueur, à être dans une démarche de respect de l'environnement, à concourir à l'amélioration de la qualité de ses prestations, à sensibiliser le personnel d'accueil à toutes les familles de handicaps, etc.

Les signataires de la Charte en 2020 :
Rand'eau Kayak, Sun Jet Passion, O2Falaises, Sensation Large, Etoile Filante Bateaux de pro- menade, SNSM, Glisse Sensation Mers, Associa- tion Nautique Aultoise, Longe C'Ault, Le Lieu Dieu, Gamaches Plein Air, Pêche Mer Nature .

O2S Sport Santé Bien-être

Abonnement à partir de 20 € / mois !

O2S Sport Santé Bien-être est un équipement communautaire propice aux cours collectifs dans une ambiance conviviale.

- De l'activité physique en salle : zumba, Cuisses/Abdos/Fessiers (CAF), gym douce, circuit training, strong, full body, stretching, step ;
- Des activités aquatiques (dans un bassin peu profond, ne permettant pas la pratique de la natation mais adapté aux per-

sonnes ne sachant pas nager) : aquagym et aquagym douce, aquaboxing, aqua bike, aqua palmes, aqua pilates.

L'équipement dispose aussi d'un plateau cardio équipé d'appareils permettant de travailler toutes les parties du corps.

Côté bien-être, il propose des cours collectifs en salle (pilates, sophrologie, yoga), un sauna, un hammam et des soins esthétiques.

Infos pratique :
49 Route de Mancheville à Eu
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 sans interruption et le samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption.

02S en quelques chiffres :

1 salle de cours collectifs de 98m²,
1 plateau cardio de 131m², comprenant :
- 1 tour multipostes
- 1 escalier roulant
- 4 machines de renforcement musculaire (abdominaux, quadriceps et pectoraux)
- 3 elliptiques
- 3 tapis de course
- 2 vélos couchés
- 2 vélos assis
- 2 rameurs

1 bassin de 70 m² exclusivement réservé aux cours collectifs en bassin chauffé à 30°,
1 sauna,
1 hammam,
1 cuisine pédagogique aux ateliers nutrition de 67m²,
1 espace esthétique de 135m² comprenant 4 cabines de massages

02 Falaises

Situé dans un cadre verdoyant et facilement accessible, le centre aquatique 02 Falaises est une destination multigénérationnelle accueillant à la fois des familles, des enfants, des seniors, du plus jeune au plus âgé.

Ouvert en 2015, cet équipement s'inscrit dans un projet de territoire dont l'ambition est de développer l'expérience des visiteurs et touristes autour de 4 dimensions :
- l'apprentissage
- la baignade
- le sport-santé
- le bien-être

Le centre aquatique des 2 Falaises a pour vocation principale de répondre aux besoins d'apprentissage de la natation des scolaires

mais aussi l'accueil de tous les publics en leur proposant des moments toniques, ludiques et de bien-être.

Le 1er janvier 2021, la Communauté de communes des Villes Soeurs a renouvellé sa confiance au délégataire récréa pour continuer d'assurer la gestion et l'animation du centre aquatique jusqu'en 2026.
En 5 ans d'exploitation, le complexe a accueilli près de 770 000 personnes, dont 122 000 scolaires (de la maternelle au collège) et compte augmenter sa fréquentation grâce aux nouveaux

Un véritable lieu de vie

Accessible tous les jours, ce complexe convivial, spacieux, lumineux et ouvert sur l'extérieur s'étend sur 3 997 m² et comprend 4 pôles distincts :

- un Espace aquatique intérieur organisé autour d'un bassin sportif de 25 m et 6 couloirs, d'un bassin ludique ainsi que d'une pataugeoire avec de nombreuses animations aquatiques pour les plus petits
- un Espace aquatique extérieur doté d'un bassin pour les nageurs et les baigneurs et d'un pentagliss de 3 pistes
- un Espace fitness équipé d'un plateau de cardio-musculation et d'une salle de cours collectifs pour se dépenser au sec
- un Espace bien-être disposant de tous les équipements propices à la relaxation

02 Falaises c'est :

- 1 bassin de 25 m
- 1 bassin ludique de 200m²
- 1 bassin extérieur ouvert les week end dès la mois de mai
- Une pataugeoire avec de nombreux jeux de 32m²
- Près de 880 m² de plan d'eau
- Une salle fitness de 129m² et une salle cardio de 130 m²
- Un espace bien être comprenant :
- 1 hammam
- Un sauna
- Une grotte de sel
- Un jacuzzy
- Un bassin detente
- Une fontaine de glace
- Un saut nordique
- 22 cours d'aquafitness
- 27 cours de fitness
- Une école de natation avec 23 cours par semaine
- Des stages de natation à chaque période de vacances scolaires
- Les bébés nageurs le samedi matin de 10h à 12h
- Une équipe de 21 personnes

Le centre peut accueillir jusqu'à 650 personnes en instantanés.

QUALIBAT
Votre label de fiabilité

Entreprise Générale de Maçonnerie RISCH

Constructions neuves – Rénovation - Bâtiments industriels

6 rue Maillard – **76117 INCHEVILLE**
Tél. 02 35 50 30 52

VIDANGES - DECHETS

LE CAMION BLANC

- Vidanges
- Entretien tous types de fosses
- Débouchage
- Curage toutes canalisations
- Nettoyage - Dégazage
- Découpage cuves fuel
- Nettoyage industriel
- Collecteur de déchets dangereux

Y.- M. LEPAN

03 22 30 73 71
www.lecamionblanc-fosseseptique.com

Depuis 1964

ENTREPRISE GENERALE
Gilles LECAT

COUVERTURE - ZINGUERIE
MAÇONNERIE - CARRELAGE
MENUISERIE BOIS ALU PVC
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ELECTRICITÉ
PEINTURE ET DÉCORATION

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

RGE QualiPac

75bis rue du Hamel - 80460 AULT
Tél. 03 22 60 41 42 - Fax 03 22 60 59 03
gilleslecat@wanadoo.fr
www.gilleslecat.com

DI PRO CHIM

Négoce en produits industriels

EPI

Equipements de protection à la personne

Bottes PVC Sécurité et non Sécurité

Blouses - Gants jetables

Javel dégraissant et décapant
Bobines chamois
Absorbant et Sel de déneigement

7, place du Soleil Levant
80220 Bouvaincourt-sur-Bresle
Di.pro.chim@orange.fr
Port. : 06 32 57 74 46
M. José LEPAUL

COLLECTE DES DÉCHETS

La Communauté de Communes exerce la compétence « collecte, transport, stockage des déchets ménagers ». Cette compétence intègre les fonctions suivantes :

- Gestion (collecte et traitement) des ordures ménagères
- Mise en place du tri sélectif
- Fourniture, mise en place et maintenance de bacs roulants pour les habitants des 28 communes
- Gestion des déchèteries communautaires d'Ault, Beauchamps et Le Tréport ainsi que du point déchets verts de Criel-sur-Mer

QUELQUES CHIFFRES

Le montant total des dépenses liées à la gestion des déchets pour l'année 2020 est de 4 312 948€ TTC, (soit 115€ par habitant pour traiter 927kg de déchets par habitants). è largement inférieur à 2019 car presque aucun investissement (projets reportés).

Le coût des ordures ménagères résiduelles est nettement supérieur à celui des autres déchets (notamment celui des déchets de collecte sélective). *Ce coût est dû à la collecte, au traitement et à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités polluantes). Cette dernière augmentera chaque année jusqu'en 2025, entrainant à tonnages équivalents à ceux de l'année 2020, une hausse de plus de 600 000 € TTC pour la CCVS*.

UN NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE

Depuis le 1er janvier 2022, afin d'améliorer nos performances de tri et de réduire les déchets mis à l'enfouissement, la Communauté de Communes a mis en place un nouveau service de collecte en porte à porte des emballages et papiers. Cette collecte est effectuée une fois toutes les deux semaines dans votre commune au moyen de sacs translucides jaunes de 50 litres (110 litres pour les commerçants) qui vous ont été distribués.

En plus d'une distribution faite en boites aux lettres, vous pouvez retrouver votre calendrier, le guide du tri et toutes les informations relatives à ce nouveau service sur le site internet de votre Communauté de Communes ou flashez ce QR Code.

LES DÉCHÈTERIES

La communauté de communes des Villes Soeurs met à la disposition de ses habitants trois déchèteries : A Ault, à Beauchamps et au Tréport. Un point spécial déchets verts est également présent à Criel-sur-Mer.

Les horaires des déchèteries

Les déchèteries et le point déchets verts de Criel-sur-Mer sont fermés les jours fériés.

Point vert de Criel-sur-Mer :

- Fermé entre le 1er décembre et le 28 février
- Ouvert le lundi et le samedi de 14h à 16h50 entre le 1er mars et le 14 avril et entre le 15 octobre et le 30 novembre
- Ouvert le lundi, le mercredi et le vendredi de 14h à 17h50 et le samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50 du 15 avril au 14 octobre

Les déchèteries et le point déchets verts de Criel-sur-Mer sont fermés les jours fériés.

COLLECTES D'AMIANTE 2021

La communauté de communes procède à 3 collectes d'amiante : sur la déchèterie de Beauchamps :

- Mercredi 13 avril 2022
- Mercredi 20 juillet 2022
- Mercredi 12 octobre 2022

Ces collectes auront lieu uniquement le matin. L'amiante doit être liée et conditionnée en double ensachage.

Déchèteries : conditions d'accès

L'accès aux déchèteries est réservé aux habitants de la communauté de commune. Il est limité aux véhicules d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur à 3,5 tonnes (sauf dérogation spéciale).

L'usager doit justifier auprès de l'agent d'accueil d'être un administré de l'une des communes de la CCVS au moyen d'une pièce d'identité, et d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, eau, avis d'imposition...).

Nos déchèteries accueillent en moyenne plus de 900 visiteurs par jour pour un tonnage de plus de 3 tonnes de déchets par heure.

L'accès au site est subordonné au respect des conditions suivantes :

- Volume maximum autorisé de 1m^3 par voyage pour les particuliers (une tolérance peut exceptionnellement être appliquée par les agents lorsque les conditions le permettent)
- Respect des consignes de tri

Les agents de déchèteries sont chargés de faire respecter scrupuleusement ces règles. En cas d'in- civilité constatée à l'égard des installations et/ou du personnel de déchèterie et/ou de ses prestataires, la CCVS pourra interdire l'accès de l'usager de façon temporaire ou définitive, à l'ensemble des déchèteries de la communauté de communes.

L'accès aux professionnels est autorisé mais une facturation peut être appliquée en fonction de la nature du déchet (encombrants, bois, gravats, déchets verts...).

Ambassadeur du tri

Certains emballages non recyclables se retrouvent par erreur dans les sacs jaunes, les colonnes à verre, les points d'apports volontaires ... Certains déchets peuvent polluer l'ensemble du contenant qui sera alors refusé par le centre de recyclage.

Consignes de tri

Les ambassadeurs du tri de la Communauté de Communes des Villes Soeurs sont habilités à contrôler vos bacs d'ordures ménagères et vos sacs de tri.

Nos agents peuvent suivre le déroulement de la collecte et vérifier le contenu de chaque bac et sac.

- S'il y a peu d'erreurs de tri, les mauvais déchets sont écartés.
- S'il y a un trop grand nombre d'erreurs de tri, un autocollant « refus de collecte » sera apposé sur le bac ou le sac.

Dès 2022, nos équipes procéderont plus régulièrement à des contrôles. Lutter contre les erreurs de tri est un combat environnemental et économique. Les erreurs de tri ont un coût important pour la collectivité et donc pour nous les habitants qui payons la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. »

COLLECTE DES DÉCHETS

Horaires des déchèteries

Ault

Route d'Eu
02 27 28 06 46

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
9h00 > 11h50
14h00 > 17h50

Fermé le mardi et dimanche

Beauchamps

Impasse de la Fontaine d'Arcy
02 27 28 06 90

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :
9h00 > 11h50
14h00 > 17h50

Fermé le jeudi et dimanche

Le Tréport

Rue Mendes-France
02 35 82 45 72

Lundi au dimanche :
9h00 > 11h50
14h00 > 17h50

Fermé le dimanche après-midi

Criel-sur-Mer

Route du Cabaret
02 27 28 20 87

Un point déchets verts est accessible à Criel-sur-Mer. Il est exclusivement réservé à la dépose des produits des tontes de gazon et aux végétaux.

Du 1er mars au 14 avril :
Lundi et samedi :
14h > 16h50

Du 15 avril au 14 octobre :
Lundi, mercredi et vendredi :
14h > 17h50
Samedi :
9h > 11h50
14h > 17h50

Du 15 octobre au 30 novembre :
Lundi et samedi :
14h > 16h50

Important : le site est fermé en décembre, janvier et février.

Daniel BLONDEL
MENUISERIE
RÉNOVATION

TRAVAUX À FAÇON
EN TOUS GENRES

Tél : 06 26 29 15 96
2 Avenue des Iles
76910 CRIEL sur MER

Tél : 03 22 26 12 83
Briffard76@orange.fr
76260 LONGROY

EURL
Briffard

Centre Agréé VHU
Métaux - Ferrailles
Location de Bennes

ADRIEN RIQUIER
PARFAITEMENT RACCORD

FABRICANT DE SOLUTIONS
POUR LE MARCHÉ DE LA
PLOMBERIE PROFESSIONNELLE

Depuis plus de 100 ans, l'usine et les bureaux Riquier sont situés à Dargnies où la 4ème et la 5ème génération perpétuent son savoir-faire.

Notre métier : le raccord laiton
Nous sommes fabricant et distributeur de produits destinés au marché des professionnels de la plomberie.

Notre savoir-faire : le décolletage
Le décolletage consiste à usiner des pièces de révolution en série. Nous sommes producteur et sous-traitant.

Notre vision : l'innovation
Nous avons une stratégie continue d'investissement visant à moderniser notre outil de production tout en innovant au travers des solutions proposées à nos clients.

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ? ENVOYEZ-NOUS VOTRE CV

Société Adrien Riquier
12 - 16 rue Henri Barbusse
80570 DARGNIES

03 22 60 22 90
recrutement@riquier.fr
www.riquier.fr

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
10% DE REMISE

TOUS VÉHICULES :
4X4 • CAMPING-CAR • GAZ • ELECTRIQUE • COLLECTION

Contre visite gratuite

FACE AU LEADER PRICE
80350 MERS-LES-BAINS
✆ 02 35 86 77 64

15 AV DU PARC ZAC LE PARC
80130 FRIVILLE ESCARBOTIN
✆ 03 22 30 87 88

NOTRE TERRITOIRE

NOTRE TERRITOIREUN BASSIN DE VIE
UN BASSIN D'EMPLOI

Porte d'entrée de la Seine-Maritime et de la Somme, trait d'union entre les Hauts-de-France et la Normandie, la Communauté de Communes des Villes Soeurs compte 28 communes, 15 en Seine Maritime et 13 dans la Somme, pour 37890 habitants.

Allenay (80130)

Maire :
Mme Nathalie Martel
260 habitants
2,1 km²
Mairie : 1 rue Journel Orphée
Tel : 03 22 30 50 42
Courriel : mairie.allenay@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Le lundi de 10h à 13h30
Le mercredi de 11h à 13h et de 16h à 19h
Ramassage des OM : Jeudi

Ault (80460)

Maire : M. Marcel le Moigne
1498 habitants
6 km²
Mairie : 27 bis Grande Rue
Tel : 03 22 60 41 21
Courriel : secretariat.accueil@ault.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Ramassage des OM : Lundi

Baromesnil (76260)

Maire : M. Jérôme Blondel
233 habitants
8 km²
Mairie : 1 route de St Rémy
Tel : 02 35 50 85 07
Courriel : mairie.baromesnil@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public avec permanence du Maire ou d'un Adjoint
le mardi de 18 h à 19 h,
le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.
Ramassage des OM : Mercredi

Beauchamps (80770)

Maire : M. Jean-Charles Vitaux
999 habitants
7,2 km²
Mairie : 1 rue de la mairie
80770 Beauchamps
Tel : 03 22 26 13 11
Courriel : mairie.beauchamps80@ wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public :
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Ramassage des OM : Mercredi

NOTRE TERRITOIRE

Bouvaincourt- sur-Bresle (80220)

Maire : M. Yves Mainnemarre
852 habitants
6,6 km²
Mairie : 114 rue de la République
Tel : 03 22 30 86 87
Courriel : mairie.bouvaincourt-sur-bresle@ laposte.net
Heures d'ouverture au public
Lundi et vendredi de 11h à 12h et de 16h30 à 17h30
Mardi et jeudi de 11h à 12h et de 15h45 à 18h
Mercredi de 11h à 12h
Ramassage des OM : Mercredi

Criel-sur-Mer (76910)

Maire : M. Alain Trouessin
2704 habitants
21,1 km²
Mairie : Place du Général de Gaulle
Tel : 02 35 50 51 20
Courriel : mairie@criel-sur-mer.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi : 08h30 à 12h - 13h30 à 17h
Samedi: 10h à 12h du 1er avril au 30 septembre
Ramassage des OM : Lundi ou mardi selon secteur

Buigny-Les-Gamaches (80220)

Maire : M. Jérémy Moreau
421 habitants
4,77 km²
Mairie : 13 Grande Rue
Tel : 03 22 30 90 11
Courriel : buignylesgamaches@wanadoo.fr Heures d'ouverture au public
Mardi et vendredi de 16h à 19h
Ramassage des OM : Mercredi

Dargnies (80570)

M. Benoit des Ozenne
1270 habitants
3,67 km²
Mairie : Rue Albert Camus
Tel : 03 22 30 71 08
Courriel : mairie.dargnies@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi: 8h à 12h et 13h45 à 17h30
Ramassage des OM : Mercredi

Embreville (80570)

Maire : M. Daniel Cavé
562 habitants
5,3 km²
Mairie : Place Paulin et Flavie Carette
Tel : 03 22 30 72 86
Courriel : mairie. embreville@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 12h
- Permanence des adjoints le mercredi de 18h à 19 h
- Permanence du Maire le samedi de 10h30 à 12h

Ramassage des OM : Mercredi

Eu (76260)

Maire : M. Michel Barbier
6995 habitants
17,9 km²
Mairie : 18 rue Jean Duhornay
Tel : 02 35 86 44 00
Courriel : news@ville-eu.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h20 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h et 13h30– 17h20
Samedi : 10h- 12h

Ramassage des OM : Mardi, jeudi,vendredi selon secteur

Etalondes (76260)

Maire : M. Mario Dona
1069 habitants
4,63 km²
Mairie : Place de l'Eglise
Tel : 02 35 86 13 61
Courriel : mairie-detalondes@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 17h, mercredi de 10 h à 12 h

Ramassage des OM : Jeudi

Flocques (76260)

Maire : M. Eddie Facque
707 habitants
6,8 km²
Mairie : Rue des Ecoles
Tel : 02 35 86 11 83
Courriel : mairie-de-flocques@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi de 15h à 17h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h

Ramassage des OM : Mercredi

NOTRE TERRITOIRE

Friaucourt (80460)

Maire : M. Jean-Michel Delrue
772 habitants
4,2 km²
Mairie : Place du Général Leclerc
Tel : 03 22 30 71 39
Courriel : mairiedefriaucourt1@nordnet.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi de 10h à 12h
Lundi, mardi et jeudi de 15h à 17h
Ramassage des OM : Jeudi

Incheville (76117)

Maire : M. José Marchetti
1255 habitants
7,9 km²
Mairie : Rue Jean Moulin
Tel : 02 35 50 30 43
Courriel : mairieincheville@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Le lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h
Le samedi de 9h à 11h
L'agence postale est ouverte dans les locaux de la mairie le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h45 à 17h
Ramassage des OM : Mercredi

Gamaches (80220)

Maire : M. Jean-Paul Mongne
2596 habitants
9,92 km²
Mairie : 15 place du Maréchal Leclerc
Tel : 03 22 61 24 60
Courriel : gamaches@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 12h
Ramassage des OM : Mardi ou vendredi selon secteur

Le Mesnil Réaume (76260)

Maire : M. Bruno Saintyves
793 habitants
5,6 km²
Mairie : 12 rue René Delcourt
Tel : 02 35 50 80 67
Courriel : mairie.mesnil-reaume@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
- Lundi : 17h00 / 19h00
- Jeudi : 17h00 / 19h00
- Samedi : 10h00 / 12h00
Ramassage des OM : Vendredi

Le Tréport (76470)

Maire : M. Laurent Jacques
4895 habitants
6,8 km²
Mairie : Rue François Mitterrand
Tel : 02 35 50 55 20
Courriel : mairie@ville-le-treport.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30
à 17h
Ramassage des OM : du lundi au jeudi suivant les secteurs

Melleville (76260)

Maire : Mme Agnès Join
264 habitants
9,1 km²
Mairie : 8 rue des Ormelets
Tel : 02 35 50 83 70
Courriel : mairie.melleville@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi et mercredi de 18h à 19h30
Ramassage des OM : Vendredi

Longroy (76260)

Maire : M. Jean- Pierre Troley
636 habitants
5,32 km²
Mairie : 19 Rue Jean Jaures
76260 Longroy
Tel : 03 22 26 10 20
Courriel : mairie.longroy@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi et mercredi de 10h à 12h, mardi et vendredi de 17h à 19h
Ramassage des OM : Vendredi

Mers-Les-Bains (80350)

Maire : M. Michel DELÉPINE
2820 habitants
5,2 km²
Mairie : Hôtel de ville,
Avenue Pierre et Marie Curie
Tél : 02 27 28 06 60
Courriel : accueil.mairie@ville-merslesbains.fr
Heures d'ouverture au public
Le lundi et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Du mardi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Ramassage des OM : Lundi

NOTRE TERRITOIRE

Millebosc (76260)

Maire : Mme Christine Rodier
250 habitants
4,226 km²
Mairie : 38 rue de la Forêt
Tel : 02 35 50 82 99
Courriel : mairie-sg.mille-bosc@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Mardi et vendredi de 15h à 19h
Ramassage des OM : Jeudi

Oust-Marest (80460)

Maire : M. Jean-Claude Davergne
629 habitants
5,8 km²
Mairie : 37 route de Paris
Tel : 03 22 30 73 72
Courriel : mairie.oust-marest@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi de 15h30 à 18h
Mardi de 8h à 12h et de 15h30 à 18h30
Jeudi : de 8h à 12h et de 15h30 à 17h30
Vendredi : 8h à 12h et de 15h30 à 18h
Ramassage des OM : Mercredi

Monchy-sur- Eu (76260)

Maire : M. Christian Coulombel
588 habitants
9 km²
Mairie : Place de la Mairie
Tel : 02 35 50 80 66
Courriel : commune.monchysureu@wanadoo. fr
Heures d'ouverture au public
Lundi : 18h à 19h, Mercredi : 11h à 12h,
Vendredi : 18h à 19h
Ramassage des OM : Vendredi

Ponts-et-Marais (76260)

Maire : Mme Marylise Bovin
785 habitants
5,9 km²
Mairie : Place de la Mairie
Tel : 02 35 86 04 14
Courriel : mairiepontsetmarais@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi de 14h à 16h (sauf juillet et août) et mercredi et vendredi de 17h à 19h
Ramassage des OM : Jeudi

St Pierre-en-Val (76260)

Maire : M. Daniel Roche
1108 habitants
7,7 km²
Mairie : Rue de l'Egalité
Tel : 02 35 86 08 61
Courriel : mairie-sg.st-pierre-en-val@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi : 10h à 12h
Mardi: 15h à 19h
Mercredi: 10h à 12h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 10h à 12h
Ramassage des OM : Vendredi

St Quentin Lamotte (80880)

Maire : M. Raynald Boulenger
1291 habitants
6,91 km²
Mairie : 40 rue André Delignière
Tel : 03 22 60 53 55
Courriel : mairie.st-quentin-la-motte@ orange.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 10h à 12h, fermée l'après-midi
Ramassage des OM : Mercredi

St Rémy Boscrocourt (76260)

Maire : Mme. Martine Douay
803 habitants
8,4 km²
Mairie : Place de la Mairie
Tel : 02 35 86 03 00
Courriel : mairie-saintremy.76@wanadoo.fr Heures d'ouverture au public
Mardi : 17h30 à 19h
Mercredi : de 11h à 12h Jeudi : 17h30 à 19h
Samedi :
11h à 12h
Ramassage des OM : Jeudi

Woignarue (80460)

Maire : Mme. Dominique Mallet
835 habitants
16,51 km²
Mairie : 44 rue de la Mairie
Tel : 03 22 30 74 53
Courriel : mairie-woignarue@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
Ramassage des OM :
Jeudi (sauf Onival le lundi)

ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine - CS 16036 -
76000 Rouen
☎ : 02 32 76 50 00

Préfecture de la Somme
51 rue de la République - 80020 Amiens Cedex 9
☎ : 03 22 97 80 80

Sous-préfecture de Dieppe
Rue du 8 mai 1945 - 76200 Dieppe
☎ : 02 35 06 30 00

Sous-préfecture d'Abbeville
19 rue des Minimes - BP 70310
80103 Abbeville Cedex
☎ : 03 22 20 13 13

Région Normandie
5 rue Robert Schuman - CS21129
76174 ROUEN Cedex
☎ : 02.35.52.56.00

Région des Hauts de France
151 avenue du Président Hoover
59555 LILLE Cedex
☎ : 33+(0)3.28.82.82.82
Fax : 33+(0)3.28.82.82.83

Conseil Départemental de Seine-Maritime
Hôtel du Département - Quai Jean Moulin
76101 Rouen
☎ : 02 35 03 55 55

Conseil Départemental de la Somme
53 rue de la République - 80000 Amiens
☎ : 03 22 71 80 80

CPAM Seine-Maritime
11 rue Paul-Bignon - 76260 Eu
☎ : 3646

CPAM Somme
71 rue Voltaire - 80130 Friville Escarbotin
☎ : 3646

Pôle Emploi Seine-Maritime
Rue de la Digue - 76470 Le Tréport
☎ : 3949

Pôle Emploi Somme
191 rue Henri Barbusse
80130 Friville Escarbotin
☎ : 3949

Chambre de Com. & d'Ind. Littoral des Hauts de France
24 boulevard des Alliés - CS 50199
62104 Calais Cedex
☎ : 03 21 46 00 00

Tribunal de Grande Instance de Dieppe
rue Claude Groulard - 76200 Dieppe
☎ : 02 32 14 64 00

Tribunal de Grande Instance d'Amiens
14 rue Robert de Luzarches - 80000 Amiens
☎ : 03 22 82 35 00

Conseil des Prud'Hommes de Dieppe
54 rue Faubourg de la Barre - 76200 Dieppe
☎ : 02 35 84 32 91

Conseil des Prud'Hommes d'Abbeville
79 rue du Maréchal Foch - 80100 Abbeville
☎ : 03 22 25 37 31

SECOURS - SÉCURITÉ ET URGENCES

112 : appel d'urgence européen

15 : SAMU

17 : Police Secours

18 : Sapeurs-pompiers

114 : (accessible par fax et SMS) pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler

119 : Enfance maltraitée

115 : SAMU Social

116000 : Enfants disparus

3919 : Appel d'urgence pour les personnes victimes de violences conjugales

3977 : Maltraitance des personnes âgées et handicapées

196 : secours en mer

Hopital d'Eu - Urgences :
2 rue de Clèves
76260 Eu
02 27 28 22 22

Hopital d'Abbeville - Urgences :
43 rue de l'Isle
80100 Abbeville
03 22 25 52 00

PERMANENCES

Point d'Accès au Droit

Un Point d'Accès au Droit fonctionne au sein de la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Tout citoyen peut appeler (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h) le 02 27 28 05 91. Il sera alors orienté vers un professionnel du droit (avocat, huissier, notaire). Il pourra lui être proposé un rendez-vous lors des permanences mensuelles que ces professionnels tiendront à la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Les permanences d'avocats ont lieu les 4e lundis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous.
Les permanences avec les notaires ou les huissiers se font uniquement sur rendez-vous.
Ce service est gratuit.

Conciliateur

Les conciliateurs de justice tiennent une permanence à la Communauté de Communes le 2e lundi de chaque mois. Sur et sans rendez-vous.

ADIL

L'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) tient une permanence le 2e jeudi du mois de 14h à 17h. Ses conseillers pourront répondre à vos questions financières, juridiques ou fiscales pour acheter, vendre, construire, améliorer ou louer un logement. Visites libres ou sur rendez-vous.

NOTES

NOTES

PLOMBERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE
DÉPANNAGE
SALLE DE BAIN
RAMONAGE
ET POMPE À CHALEUR

MERS les BAINS GAMACHES

03 22 26 12 01

RGE Quali'Pac

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

QUALIGAZ
LA RÉFÉRENCE GAZ

etsbouletleroy@gmail.com

PARC ÉOLIEN EN MER
DIEPPE LE TRÉPORT

DE LA MER À LA TERRE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
EN COURS DE CHARGEMENT

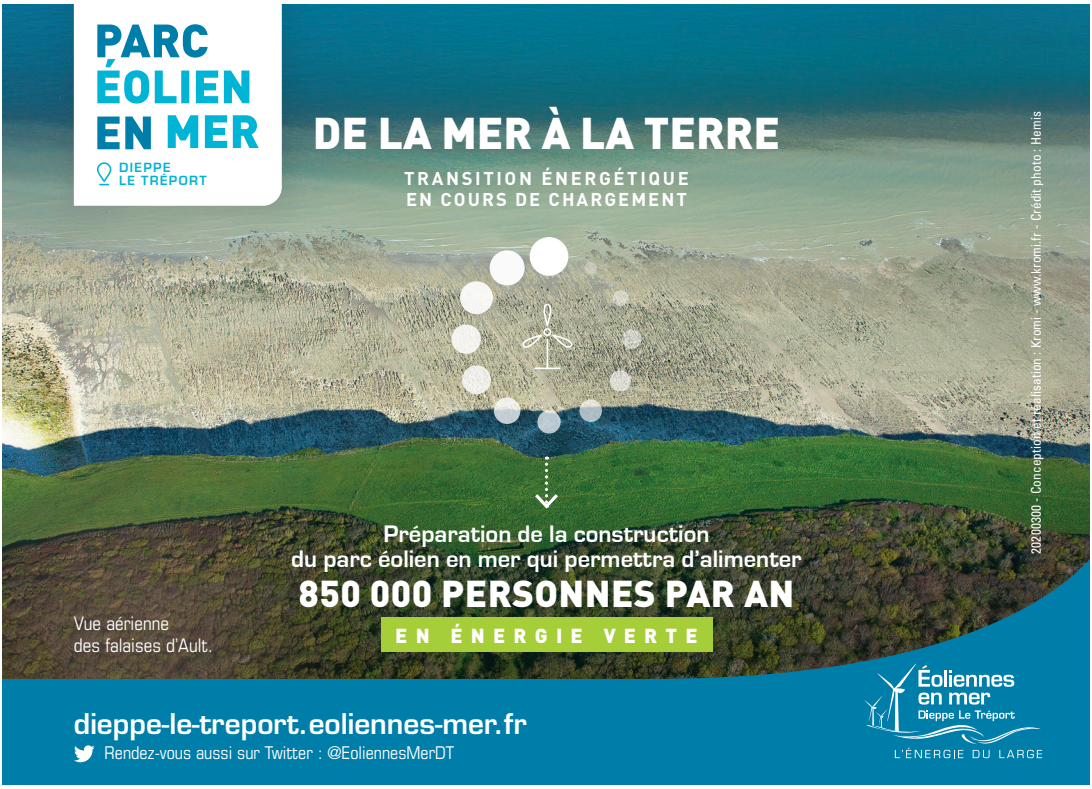

Préparation de la construction
du parc éolien en mer qui permettra d'alimenter
850 000 PERSONNES PAR AN
EN ÉNERGIE VERTE

Vue aérienne
des falaises d'Ault.

20200300 - Conception réalisation : Kromi - www.kromi.fr - Crédit photo : Hemis

dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr
Rendez-vous aussi sur Twitter : @EoliennesMerDT

Éoliennes en mer
Dieppe Le Tréport
L'ÉNERGIE DU LARGE

RCS PARIS 424 327 492 - SAS GROUPE VOG au capital de 3 941 750€ - 27 Avenue George V 75008 PARIS - Franchisé indépendant - Groupe Vog - 900 salons

TCHIP

PRIX 100%

TRANSPARENTS !
FIXES !
IMBATTABLES !

TCHIP ÉTALONDES
ZONE Ciale E.LECLERC D925
Du lundi au samedi de 9h à 19h
02 32 90 32 70

TCHIP EU
18, RUE DE L'ABBAYE
Du lundi au samedi de 9h à 19h
02 35 85 03 56